

قُرَّةُ عُيُونِ المُوَحِّدِيْنَ

شَرْحُ كِتَابِ التَّوْحِيْدِ

Le commentaire du livre de l'unicité

« *Qourrat 'Ouyoûn al-Mouwahhidîn* »

Par Chaykh 'Abd ar-Rahmân Âl ach-Chaykh
{رَحِمَهُ اللهُ}



Au Nom d'Allah, Le Tout Clément, Le Très Miséricordieux

Traduction de l'introduction du livre au chapitre 5

Introduction

Allah le Très Haut dit : « Je n'ai créé les djinns et les hommes que pour qu'ils M'adorent. **» (Sourate Adh-Dhâryat, v.56)** [*]

[*] Ce verset indique qu'Allah a crée les créatures pour une grande sagesse, qui est le fait d'accomplir ce qu'Il leur a rendu obligatoire en terme d'adoration, et le délaissement de toute forme d'adoration vouée à autre que Lui. Donc le premier acte -c'est-à-dire leur création- implique le second -qu'ils Lui vouent leurs adorations-.

Sheikh al-Islam a dit : « **L'adoration est un nom général englobant tout ce qu'Allah aime et agrée comme actes et paroles, apparentes et cachées.** » [« ***Majmu' al-Fatâwâ*** » 10/149]

Il dit également : « **L'adoration réuni le summum de l'amour pour Allah, et le summum de l'humiliation pour Lui, car un amour dénué d'humiliation, ou l'inverse, ne convient pas pour être une adoration. L'adoration est ce qui englobe ces deux points accomplis parfaitement.** »

Il dit également : « **Ce pour quoi ils ont été créés, tant pour l'amour d'Allah que Sa satisfaction : c'est une volonté religieuse, et ceci est présent dans Sa parole : « Je n'ai créé les djinns et les hommes que pour qu'ils M'adorent. » (51/56).** »

« Nous avons envoyé dans chaque communauté un Messager, [pour leur dire] : « Adorez Allah et écartez-vous du Ṭâghoût. ». » **(Sourate An Nahl – Les Abeilles v.36)** [*]

[*] Allah nous informe qu'il a envoyé à chaque époque et à chaque groupe d'humains, un messager qui prêcha à l'adoration d'Allah seul, et l'interdiction

d'adorer ce que le diable a embelli à leurs yeux, en les faisant chuter dans l'adoration d'autre que Lui. Parmi les gens, il y a celui qu'Allah guida, et qui L'unifia dans l'adoration, en obéissant aux messagers, et parmi les gens, celui qui mérita l'égarement, en associant à Allah autre que Lui dans l'adoration, en refusant la guidée d'Allah que Ses messagers ont apportée, comme Allah le dit : « **Nous n'avons envoyé avant toi (personne) si ce n'est que Nous lui révélâmes : « Nulle divinité mérite l'adoration sauf Moi, adorez-Moi donc ! »** » (21/25)

Voici donc l'unicité pour laquelle ils ont été créés, et ce à quoi ils ont été appelés. Ceci est l'unicité d'adoration, l'unicité de but et de demande.

Quant à l'unicité de Seigneurerie, l'unicité des Noms et Attributs, et l'unicité des actes : c'est l'unicité dans la science et la croyance. Et celui-ci, la majorité des communautés le reconnaissent et l'attribuent à Allah.

Par contre, l'unicité d'adoration est rejetée par la grande majorité des communautés, comme Allah nous informe de ce que Hûd dit à son peuple, et de leur réponse : « **Adorez Allah ! Vous n'avez aucune autre divinité en dehors de Lui** » (7/65) « **Ils dirent : « Nous es-tu venu afin que n'adorions qu'Allah seul ?** » (7/70) et comme dirent les gens de Quraysh : « **Va-t-il faire de nos divinités une divinité unique ? Voilà bien une chose étrange** » (38/5)

Ce verset explique donc bien le premier verset du livre, et il en est ainsi pour les versets qui vont suivre. Tous montrent que le sens de l'adoration pour laquelle ils ont été créés est une adoration pure et sincère, nullement mélangée ou souillée par du polythéisme, et ce peut importe qui ou quoi serait associé à Allah. Les actes n'ont donc aucune valeur si ce n'est après s'être désavoué de tout ce qui est adoré avec ou en dehors d'Allah.

Allah a crée les deux grandes communautés de djinns et d'humains afin qu'ils L'adorent. Parmi eux, certains accomplissent cela, et parmi eux certains associèrent et mécrurent, comme Allah le dit dans ce verset : « **Certains, Allah les a guidés, et certains ont mérités l'égarement** » (16/36) Et Il dit : « **Nous n'avons pas envoyé de messagers si ce n'est pour qu'ils soient obéis** » (4/64) Il apparait ici que la sagesse du Seigneur dans la création des hommes et des djinns n'implique pas que tout un chacun va réaliser et accomplir ce pour quoi il a été créé, et ce pour quoi les messagers ont été envoyés.

C'est donc pour cette sagesse qu'Allah fait a fait périr ceux qui ne L'ont pas adoré seul, et qui ont rejetés ce que les messagers ont apportés, et du fait

également qu'ils ont déclarés la guerre à Son prophète صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ et à ceux qui l'ont suivi. Parmi les gens donc, certains lui ont obéit –ce sont la minorité- et certains lui ont désobéit –ce sont la majorité-.

Cette unicité représente la religion de l'islam, et Allah n'accepte aucune religion autre que celle-ci ; comme le dit Yûsuf (que la paix soit sur lui) : « **Le jugement n'appartient qu'à Allah et Il a ordonné de n'adorer que Lui** » (12/40) Ceci est donc la religion pour laquelle Allah a envoyé Ses messagers et révélé Ses livres, et ordonné à Ses messagers qu'ils établissent cette religion, comme Allah le dit : « **Il vous a été légiféré en matière de religion ce qu'Il avait enjoint à Nûh, ce que Nous t'avons révélé, ainsi que ce que nous avons enjoint à Ibrâhîm, à Mûssâ et à '3Îssâ : « Etablissez la religion et n'en faites pas un sujet de division ».** » (42/13) Et Il dit à Son prophète Muhammad (qu'Allah prie sur lui et le salue : « **Dis : « Il ne m'a été ordonné uniquement que d'adorer Allah et de ne rien Lui associer. J'appelle à cela et je reviens repentant à Lui ».** » (13/36) Il lui ordonna de L'adorer seul, et d'y inciter sa communauté.

Et le Coran en entier renferme cette unicité, ses détails, sa récompense, et les répliques à ceux qui la rejette, comme Allah dit : « **Il vous est certes parvenu, de la part d'Allah, une lumière et un livre explicite. Par lui, Allah guide aux chemins du salut ceux qui cherchent Sa satisfaction. Et il fait sortir des ténèbres à la lumière, par Sa grâce. Et il les guide vers un droit chemin** ». (5/15-16)

Et dans le Hadith de Mu'âdh (رضي الله عنه) qui fut rapporté par Ibn Mâjah (3973) et at-Tirmidhi (2621), qui a dit : hadith bon-authentique (***hassan-sahih***), il est dit : « **J'ai dit : « Ô Messager d'Allah ! Indique-moi une œuvre qui me permettra de rentrer au Paradis, et de m'éloigner du Feu. »**
Il صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ **dit : « Tu as demandé quelque chose de grandiose, qui est toutefois facile pour celui qu'Allah a facilité : Tu dois adorer Allah sans rien Lui associer, accomplir la prière, s'acquitter de l'aumône légale, jeûner le mois de ramadhân » -puis il mentionna le pèlerinage- et dit : « Ne t'informerais-je pas de la chose primordiale, de son pilier et de son apogée ? »**
Je dis : « Mais si, ô messager d'Allah ».
Il صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ **dit alors : « La chose primordiale est la soumission, son pilier est la prière et son apogée est la lutte dans le sentier d'Allah ».** »

Ceci prouve donc que l'islam équivaut à l'unicité, et les obligations font partie de ses droits.
Les jurisconsultes sont unanimes à dire que l'islam est la condition essentielle de la validité de la prière, et autres parmi les actes. Et c'est ceci qu'impliquent les deux attestations de foi : « **Nulle divinité ne mérite d'être adorée sauf Allah, et Muhammad est Son prophète** ».

Donc le sens de « ***lâ ilâha illa Allah*** » : La négation du polythéisme, et le désaveu du polythéisme et de celui qui le pratique, et de même la sincérité dans l'adoration vouée à Allah, la foi et l'obéissance à Son messager. Et ceci est le sens du troisième verset (du chapitre) qui est : « **Et ton Seigneur a décrété : « N'adorez que Lui** ».

Décrété : C'est-à-dire : ordonné et incité.

Et Sa parole : « N'adorez » contient le sens de « ***lâ ilâha*** ».

Et Sa parole : « **que Lui** » contient le sens de « ***illa Allah*** ».

Et ceci est le sens de la parole de la sincérité. Comme Allah l'a dit : « **Dis : « Ô gens du Livre, venez à une parole commune entre nous et vous : »** », puis il l'expliqua en disant : « **Que nous n'adorions qu'Allah, et que nous ne Lui associons rien** ».

Sa parole : « **Que nous n'adorions** » contient le sens de « ***lâ ilâha*** », et Sa parole : « **qu'Allah** » contient l'expression indiquant l'exception dans la parole de la sincérité. Gloire à Allah ! Comment cela n'est-il pas perceptible –malgré toutes ces explications et ces éclaircissements- aux gens intelligents parmi les contemporains de cette communauté ?

La parole d'Allah : « **Adorez Allah et ne Lui associez rien** » nous montre l'adoration pour laquelle les humains et les Djinns ont été créés. Allah a lié ici l'ordre de L'adorer, et qui est obligatoire, à l'interdiction de Lui associer, et ceci est interdit. Ce verset nous montre donc que s'écarter du polythéisme est une condition de la validité de l'adoration, sans quoi elle ne serait pas valable, comme Allah nous dit : « **S'ils avaient associés à Allah, tout ce qu'ils auraient œuvrés serait certes devenu vain** » (6/88)

Et Il dit : « **Il t'a certes été révélé, ainsi qu'à ceux qui sont venus avant toi : Si tu associes à Allah, les œuvres seraient devenues vaines et tu serais parmi les perdants. Mais plutôt adores Allah et sois au nombre des reconnaissants** ». (39/65-66) Le sens indiqué ici est : « **adores Allah seul et**

nul autre que Lui », et l'on trouve également ce sens dans la sourate al-fâtiha : « **C'est Toi [seul] que Nous adorons et c'est de Toi [seul] dont nous implorons le secours** ».

Et Allah réitère l'ordre de l'unifier lorsqu'il dit : « **Dis : « Il ne m'a été ordonné que d'adorer Allah en lui vouant exclusivement le culte** » (39/11)

Le culte, c'est l'adoration, en pratiquant ce qui nous est ordonné, et en délaissant ce qui nous est interdit, comme a mentionné cela le grand savant Ibn al-Qayyim (qu'Allah lui fasse miséricorde) lorsqu'il dit dans son poème « ***an-Nûniyya*** » : « **Les ordres et les interdictions sont Sa religion, et Sa récompense au Jour dernier** ». Et il a certes précédé que sa base et son fondement, est l'unicité dans l'adoration. Ne sois donc pas parmi les insouciants par rapport à ce qui a précédé.

« Et ton Seigneur a décrété : « N'adorez que Lui et (marquez) de la bonté envers les père et mère. » **(Sourate Al-Isra – Le Voyage Nocturne v.23)** [*]

[*] C'est-à-dire : Il vous a interdit le polythéisme qui leur a été interdit par Sa parole : « **Ne Lui associez rien…** »

Le polythéisme est donc le pire des péchés par lequel Allah est désobéi, que ce soit le grand ou le petit polythéisme.

Et la majorité des contemporains de cette communauté sont tombés dans ce polythéisme, qui est la plus grave des interdictions, tout comme sont tombés les gens dedans, à l'époque antéislamique, avant l'envoi du Prophète صلى الله عليه وسلم. Les gens adoraient les tombes, les monuments, les arbres, les pierres, les Tawâghîts, les Djinns, tout comme était adoré al-Lât, et al-'Uzzâ et Manât, et Hubal et autres que cela parmi les statues et les idoles. Ils ont pris ce polythéisme comme religion, et ils ont fuit ceux qui appelaient à l'unicité d'Allah, d'une grande fuite, et alors leur attachement et leur colère envers les idoles s'intensifia, comme Allah nous dit : « **Et lorsqu'Allah est mentionné seul, les cœurs de ceux qui ne croient pas en l'au-delà s'assombrissent, et lorsque sont mentionnés ceux qui sont en dehors de Lui, les voila qui se réjouissent** » (39/45) Et Il a dit : « **Et lorsque tu mentionnes ton seigneur seul**

dans le Coran, ils retournent sur leurs pas en fuyant » (17/46) Et Il a dit : « **Certes quand il leur est dit : « Nulle divinité ne mérite l'adoration sauf Allah », ils 'enflent d'orgueil et disent : « Allons-nous délaisser nos divinités pour un poète fou ? ».** » (37/35-36)

Apprenez que « ***lâ ilâha illa Allah*** » est une négation du polythéisme dans lequel ils sont tombés, lorsqu'ils renièrent l'unicité indiquée par cette attestation. Ces polythéistes sont donc plus informés du sens de cette parole que les contemporains affiliés à cette communauté, principalement les gens de science parmi eux, ceux qui ont des connaissances dans certains jugements religieux et dans la théologie, tout en ignorant l'unicité dans l'adoration. Ils tombèrent alors dans le polythéisme amenant à nier cette unicité, et ils le rejetèrent. Ils ignorèrent de même l'unicité dans les Noms et Attributs, et ils tombèrent dans la négation de ces Noms, ils écrivirent des livres, croyant que ceci était la vérité, alors qu'en fait tout cela est faux.

Et l'étrangeté de l'islam s'amplifia au point où le convenable devint considéré blâmable, et le blâmable tel le convenable ; le jeune grandissant sur cette croyance, et le vieillard vieillissant dessus. Et cela a été annoncé par le Prophète ﷺ : « **L'islam a commencé étranger et il redeviendra étranger comme il a commencé** ». [Muslim 145 – et le complément du hadith : « **heureux soient les étrangers** »].

Et le Prophète ﷺ a dit : « **Les juifs se sont divisés en soixante et onze groupes, et les chrétiens se sont divisés en soixante douze groupes. Ma communauté se divisera en soixante treize groupes, tous en enfer sauf un ». Ils dirent : « Qui est ce groupe [sauvé] ô messager d'Allah ? »**
Il ﷺ dit : « Celui qui se trouve sur ce quoi je me trouve moi et mes compagnons en ce jour ». » [Ibn Mâjah 3992, et authentifié par de nombreux savants, tel Ibn Taymiyya].

Ce hadith est donc authentique, comme a mentionné cela al-'Îmâd ibn Kathîr (dans son Tafsîr) et autres que lui. Il se trouve également dans les Sunnan (Abû Dâwud 4596, at-Tirmidhî 2645, Ibn Mâjah 3991, d'après Abû Hurayra) et autres qu'eux, et de même il a été rapporté par Muhammad ibn Nasr dans « ***Kitâb al-I'tisâm*** ».

Ce qu'a annoncé le Prophète ﷺ s'est réellement produit, a la fin des trois premiers siècles. Pour cela, l'ignorance de l'unicité s'est généralisée, alors

que l'unicité est la base de l'islam, qui est d'adorer Allah seul, et de ne L'adorer que par ce qu'Il a légiféré. Ceci a certes été délaissé, et les actes d'adoration des la majorité des gens s'est certes mêlée au polythéisme et aux innovations. Mais Allah –le Très-Haut- (à Lui toute louange) n'a jamais laissé la terre dénuée de personnes portant les preuves, appelant à Lui avec clairvoyance, afin que ne se perdent pas les preuves d'Allah et ses explications, celles qui sont venues par l'intermédiaire des Ses messagers et prophètes. A Lui donc, les louanges et les remerciements pour cela.

« Dis : « Venez, je vais réciter ce que votre Seigneur vous a interdit : Ne Lui associez rien… » **(Sourate Al An'am – Les Bestiaux v.151)**

« Adorez Allah et ne Lui donnez aucun associé. » **(Sourate An Nissa – Les Femmes v.36)**

Ibn Mas'ûd (رضي الله عنه) **a dit :** « Quiconque voudrait lire le testament de Mouhammed صلى الله عليه وسلم sur lequel il aurait apporté son sceau, qu'il lise la parole d'Allah le Très Haut. : « Dis: «Venez, je vais réciter ce que votre Seigneur vous a interdit : ne Lui associez rien ; et soyez bienfaisants envers vos père et mère… » jusqu'à sa parole : « Ne tuez pas vos enfants pour cause de pauvreté. Nous vous nourrissons tout comme eux. N'approchez pas des turpitudes ouvertement, ou en cachette. Ne tuez qu'en toute justice la vie qu'Allah a faite sacrée. Voilà ce qu' [Allah] vous a recommandé de faire; peut-être comprendrez-vous. Et ne vous approchez des biens de l'orphelin que de la plus belle manière, jusqu'à ce qu'il ait atteint sa majorité. Et donnez la juste mesure et le bon poids, en toute justice. Nous n'imposons à une âme que selon sa capacité. Et quand vous parlez, soyez équitables même s'il s'agit d'un proche parent. Et remplissez votre engagement envers Allah. Voilà ce qu'Il vous enjoint. Peut-être vous rappellerez-vous. « Et voilà Mon chemin dans toute sa rectitude, suivez-le donc ; et ne suivez pas les sentiers qui vous écartent de Sa voie.» Voilà ce qu'Il vous enjoint. Ainsi atteindrez-vous la piété. » **(Sourate Al An3âm – Les Bestiaux v.151-153) [At-Tirmidhî 3070]** [*]

[*] Concernant la parole d'Ibn Mas'ûd (رضي الله عنه) : « **Quiconque voudrait lire le testament de Mouhammed** صلى الله عليه وسلم **sur lequel il aurait apporté**

son sceau, qu'il lise la parole d'Allah le Très Haut. : « Dis: «Venez, je vais réciter ce que votre Seigneur vous a interdit : ne Lui associez rien ; et soyez bienfaisants envers vos père et mère… » Jusqu'à sa parole : « Et voilà Mon chemin dans toute sa rectitude... » » :

Sa parole : « **sur lequel il aurait apporté son sceau** » : ceci est une ressemblance d'avec un testament qu'il aurait dicté puis sur lequel il aurait apposé son sceau, c'est-à-dire : Un conseil qui n'aurait pas été changé où modifié. Il voulait dire par là que le Prophète صلى الله عليه وسلم n'a jamais cessé d'appeler sa communauté –à partir du moment où Allah l'a envoyé comme prophète, et ce jusqu'à sa mort– Et certes Mafrûq le chef des Banî Chaybân lui a dit, lorsqu'alors il prêchait les tribus se rendant au pèlerinage : « **A quelle chose prêches-tu ô frère de Quraysh ?** ». Le Prophète صلى الله عليه وسلم récita alors : « **Dis: «Venez, je vais réciter ce que votre Seigneur vous a interdit : ne Lui associez rien ».** »

Ces versets clairs contiennent des ordres et des interdits, comme Allah nous dit concernant Son ami intime Ibrâhîm (que la paix soit sur lui) : « Lorsque ton Seigneur lui dit : « **Soumets-toi** ». Il dit : « **Je me soumet au Seigneur des mondes** ». Et c'est ce qu'Ibrâhîm recommanda à ses fils, de même que Ya'qûb : « **Ô mes fils, certes Allah vous a choisi la religion, ne mourrez donc point, autrement qu'en soumis !** » (2/131-132)

Mu'adh Ibn Jabal (رضي الله عنه) **rapporte : «** J'étais derrière le prophète صلى الله عليه وسلم sur un âne. Il me dit : « Ô Mu'adh, sais-tu quel est le devoir des serviteurs envers Allah et quel est Son devoir envers eux ? »
Je répondis : « Allah et Son Prophète sont plus savants. »
Il صلى الله عليه وسلم continua alors : « Le devoir des serviteurs envers Allah est qu'ils L'adorent sans rien Lui associer. Et Son devoir envers eux est qu'Il ne châtie pas ceux qui ne Lui ont rien associé. »
Je m'écriai : « Ô Prophète d'Allah puis-je répandre cette bonne nouvelle parmi les gens ? »
Il صلى الله عليه وسلم dit : « Ne l'annonces pas, car ils risqueraient de s'en remettre qu'à ça. ». **» [Bukhârî 128 et Muslim 30]** [*]

[*] Concernant ce Hadith, l'auteur l'a cité ici par rapport au fait qu'il contienne un passage lié aux versets coraniques cités précédemment. Ce passage est le suivant : « **Le devoir des serviteurs envers Allah est qu'ils L'adorent sans rien Lui associer.**»

Le grand savant Ibn al-Qayyim (qu'Allah lui fasse miséricorde) a dit : « **Le droit de la divinité est de L'adorer en suivant Ses ordres, pas les passions de l'âme, car ceci provient du diable, et sans aucune forme de polythéisme. Ces deux-là sont la cause du sauvetage alors accomplis bien ces deux causes. Ne sera pas sauvé de la colère d'Allah et de Son Feu, sauf celui qui a accomplit ces deux bases. Les gens après cela sont des polythéistes dans l'adoration, ou alors des innovateurs ou alors une personne réunissant ces deux caractéristiques** ». Celui donc qui voue une adoration parmi toutes celles qui sont du droit exclusif d'Allah, alors que personne en dehors de Lui n'en mérite même une seule, tel l'invocation, la demande d'aide, alors celui-là a cru au Taghôut, associé à Allah et donc il a mécru.

Sa parole صَلَّى ٱللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ : « **Et Son devoir envers eux est qu'Il ne châtie pas ceux qui ne Lui ont rien associé** » : Aucun droit n'incombe à Allah d'une manière obligatoire rationnellement, comme prétendent cela les Mu'tazilites. Mais Allah est le plus en droit de faire valoir cela sur lui-même, par mérite et excellence envers les véritables monothéistes sincères. Eux n'ont pas déviés dans leurs volontés, leurs buts essentiels, leurs désirs, et leurs craintes et tout cela est sur la même longueur, et ils n'ont jamais cherchés un rapprochement par ce qu'ils disent ou font comme œuvres, sauf d'Allah seul, et Allah est le plus savant.

Chapitre 1 :

« Du mérite du Tawhîd et des péchés qu'il permet d'expier »

Allah le Très Haut dit : « Ceux qui ont cru et n'ont point troublé la pureté de leur foi par quelque iniquité (association), ceux-là ont la sécurité; et ce sont eux les bien-guidés **» (Sourate Al An3am – Les Bestiaux v.82)** [*]

[*] Le terme arabe –اللبس– traduit par « **troublé la pureté** » signifie aussi « **le mélange** ». Et le terme –الظلم– traduit par « **l'injustice** » indique ici : « **le grand polythéisme** », comme ceci est confirmé dans le Hadith de Ibn Mas'ûd (رضي الله عنه) et autres que lui, qui rapportent que le prophète ﷺ a dit : « **Il s'agit uniquement du polythéisme. N'avez-vous pas entendu la parole du serviteur pieux (Luqmân) : « Certes le polythéisme est une grande injustice » ? » (31/13)** » [Bukhârî 3429 et Muslim 124].

Il est voulu ici que celui qui ne s'éloigne pas du polythéisme n'atteint donc pas la sécurité et la guidée complète. Quant à celui qui s'en préserve, il va atteindre de cela en fonction de son degré de foi et d'islam. Il n'atteindra la sécurité complète et la guidée parfaite que s'il ne rencontre Allah, dénué de toute persistance sur les grands péchés. Si le monothéiste a commis des péchés desquels il ne s'est pas repenti, il obtiendra la sécurité et la guidée selon son degré d'unicité, et il laissera échapper ces deux là en fonction de ses péchés, comme Allah le dit : « **Puis nous fîmes hériter le Livre à ceux que nous avons élus parmi Nos serviteurs, parmi eux il y a ceux qui sont injustes envers eux-mêmes, d'autres qui se tiennent sur une voie moyenne, et d'autres qui, avec la permission d'Allah, devancent tous les autres par leurs bonnes actions** ».

L'injuste envers lui-même : « **C'est celui qui mélange les actions pieuses avec d'autres mauvaises. Il est placé sous la volonté d'Allah, S'Il veut, Il lui pardonne, et s'Il veut, Il le saisit pour ses péchés, puis Il le sauvera pour l'unicité [qu'il détient] du Feu éternel.** »

Quant à celui qui se tient sur une voie moyenne : « **C'est celui qui a appliqué les ordres d'Allah, tout en délaissant Ses interdits, sans rajouter ou ôter quelque chose de cela. Ceci est l'état des bienheureux.** »

Quant à celui qui devance tous les autres : « **C'est celui qui a atteint la foi complète en investissant tous ses efforts et son temps dans l'obéissance à Allah, par les actes et les paroles.** »

Ces deux là, ils ont la sécurité et la guidée complète dans ce monde et dans l'au-delà. Le tout pour le tout, et une partie pour une partie. Car la foi complète empêche la personne de commettre des péchés et d'en subir les conséquences. Il rencontrera donc Allah sans péché pour lesquels il aurait été puni, comme Allah le dit : « **Pourquoi Allah vous infligerait-il un châtiment si vous êtes reconnaissants et croyants ?** » (4/147)

Et c'est celui que j'ai mentionné dans le sens de ce verset, et c'est le sens qu'a répété Sheikh al-islam Ibn Taymiyya (qu'Allah lui fasse miséricorde) et Ibn al-Qayyim (qu'Allah lui fasse miséricorde) (voir « ***Majmu' al-Fatâwâ*** » 7/81-82) et c'est cela qu'indique le Coran, et c'est la parole des gens de la sunna et du consensus, contrairement aux gens des innovations parmi les Khawârijs, les mu'tazilites et autres.

'Ubâdah ibn as-Sâmit (رضي الله عنه) **a dit : «** Le Prophète ﷺ a dit : « Quiconque atteste qu'il n'y a pas de divinité [en droit d'être adorée] si ce n'est Allah, Unique sans associé, Que Muhammad ﷺ est Son serviteur et messager, que 'Issa et le serviteur d'Allah, Son messager, Sa parole qu'Il envoya à Maryam, et une âme venant de Lui, que le paradis est vérité et que l'enfer est vérité, entrera au paradis quels que soient ces actes. **» [Bukhârî 3435 et Muslim 28]** [*]

[*] « **Quiconque atteste** » : Nul doute que l'attestation n'en est pas une, que si elle est basée sur la science, la certitude et la véracité. Quant à celle qui repose sur l'ignorance et le doute, elle n'est pas considérée et n'est pas profitable. Et le témoin –dans ce cas- est un menteur, de par l'ignorance de la chose sur laquelle il dit témoigner. Cette parole grandiose contient une négation et une affirmation.

Par elle, tu nies toute divinisation d'un autre qu'Allah, par ta parole : « ***lâ ilâha*** » et tu affirmes cette divinisation à Allah seul par ta parole : « illa Allah ». Allah a dit : « **Allah est témoin que nulle divinité ne mérite l'adoration en dehors de Lui, et Ses anges et les gens de science [témoignent aussi de cela] en toute justice. Nulle divinité ne mérite l'adoration en dehors d'Allah, le Puissant le Sage** » (3/18)

Combien se sont égarés de par l'ignorance de son sens, et ce sont les plus nombreux, ils ont inversés la réalité de son sens, en affirmant la divinisation pour des créatures, seigneurs des tombes, des mausolées, des Tawâghîts, des arbres, des pierres, des djinns et autres que cela, et ils ont pris ce chemin comme religion, en l'ornant, et ils ont considérés l'unicité comme étant une innovation, en blâmant ceux qui appellent à elle, en ignorant à son propos ce que même les mécréants de Quraysh et autres connaissaient, car ils avaient la science de son sens, et ils renièrent ce qu'elle impliquait comme sincérité du culte, comme Allah le dit : « **Certes quand il leur est dit : « Nulle divinité ne mérite l'adoration sauf Allah », ils 'enflent d'orgueil et disent : « Allons-nous délaisser nos divinités pour un poète fou ? ».** » (37/35-36)

Alors que les polythéistes, parmi les contemporains de cette communauté, renièrent ce que renièrent ceux-là, pour celui qui les appellerait à délaisser l'adoration de tout ce qu'ils adorent en dehors d'Allah, parmi les tombes, les mausolées, les Tawâghîts etc. Ceux-là (les premiers) connaissaient le sens de l'attestation et le rejetèrent. Tandis que ceux-ci ignorent son sens et le rejette. C'est pour cela que tu vas en trouver dire « ***lâ ilâha illa Allah*** », et il invoque un autre avec Allah !

Ibn al-Qayyim (qu'Allah lui fasse miséricorde) a dit : « **La divinité est celui que les cœurs déifient et vénèrent, par amour, magnificence, repentance, noblesse, glorification, humiliation, soumission, peur, espoir et confiance** ».

Al-Wazîr Abû al-Madhfar (qu'Allah lui fasse miséricorde) a dit dans « ***al-Ifsâh*** » : **Sa parole** ﷺ **: « Quiconque atteste qu'il n'y a pas de divinité [en droit d'être adorée] si ce n'est Allah » implique que le témoin de ceci sait que nulle divinité ne mérite d'être adorée en dehors d'Allah, comme dans Sa parole : « Saches que nulle divinité ne mérite d'être adorée en dehors d'Allah » (47/19). Et le nom propre « Allah » se termine par la déclinaison du cas direct appelée « ad-damma » alors qu'il est placé après la particule d'exception « sauf » car ceci indique clairement qu'il est obligatoire de Lui vouer l'adoration, et que personne ni rien ne la mérite autre que Lui. Et le profit de tout ceci est que tu saches que cette parole**

englobe la mécréance au Tâghoût et que tu y ajoutes la foi en Allah. Car dès lors que tu nies la divinisation et que l'affirmes de manière obligatoire à Allah seul, tu fais partie de ceux qui mécroient au Tâghoût et qui ont foi en Allah ».

Ibn Rajab (qu'Allah lui fasse miséricorde) a dit : « **La divinité est celui à qui l'on obéit, et on ne doit pas Lui désobéir, par respect, retenue, amour, peur, espoir, confiance, en Lui demandant, en L'invoquant, et tout ceci n'est réellement valable que pour Allah. Celui qui Lui associe une créature dans une de ces choses précitées –et qui sont parmi les particularités de la divinité- il a souillé sa sincérité contenue dans la parole « *lâ ilâha illa Allah* ».** ».

Al-Baqqâ'î (qu'Allah lui fasse miséricorde) a dit : « **« *lâ ilâha illa Allah* » nie d'une manière absolue et catégorique qu'une autre divinité mérite l'adoration autre que le Roi suprême. Et cette science est parmi les plus rappels qui te sauveront des affres de l'Heure, et certes elle sera une science dès lors qu'elle sera utile, et elle sera utile quand elle sera accompagnée des œuvres qu'elle exige. Sinon, elle ne sera qu'une ignorance inutile** ».

Je dis : Et nos contemporains ignorent « ***lâ ilâha illa Allah*** » et ont inversés la réalité de son sens, en la comprenant comme étant l'unicité dans la Seigneurerie. Ils ont donc affirmés ce que cette parole nie comme formes de polythéisme, et ont rejetés ce qu'elle contient comme affirmation de l'adoration à Allah, et ceci par ignorance de leur part, et Allah a certes dit : « **Adores donc Allah en Lui vouant un culte exclusif** » (39/2)

Muhyî ad-dîne an-Nawâwî (qu'Allah lui fasse miséricorde) a dit : « **Saches que la porte de l'ordre du convenable et de l'interdiction du blâmable s'est restreinte au fil du temps, et il n'en reste, dans ces temps-ci, qu'un passage étroit. C'est une porte immense. Dès que la saleté se répand, le châtiment saisit alors les justes comme les injustes** ».

Sa parole : « **dans ces temps-ci** » signifie le cinquième ou sixième siècle de l'hégire. S'il en est ainsi, alors que dire du dixième siècle et ceux qui suivent. L'étrangeté s'est répandue.

Et notre Sheikh Muhammad ibn 'Abd al-Wahhâb (qu'Allah lui fasse miséricorde) a une parole claire, très bonne et profitable dans l'explication de cette phrase, avec laquelle aucun ne l'a précédé. Nous invitons le lecteur à y revenir en cas de besoin.

Sa parole : « **Unique, sans associé** » est un appui de la phrase qui précède, et qui suggère le même sens. Cette expression vient ici expliquer plus en détails le sens de l'attestation de foi, car elle indique elle aussi sur l'unicité. « ***lâ ilâha*** » nie toute forme de polythéisme dans l'adoration, peu ou nombreux, et ceci est expliqué par sa parole : « **sans associé** » dans sa divinisation, qui est l'adoration.

Sa parole : « **Unique** » exprime le sens de « ***illa Allah*** ». C'est lui la divinité unique et véritable, en dehors de tous les habitants des cieux et de la terre, comme ceci est prouvé par les versets clairs. Médites cette explication, tu comprendras alors la fausseté de la parole de celui qui autorise d'invoquer autre qu'Allah, alors qu'Allah lui-même a dit à Son Prophète ﷺ : « **N'invoques aucune divinité avec Allah, tu serais parmi les châtiés** » (26/213) et autre que cela parmi les versets.

Sa parole : « **Unique** » appuie l'idée de la confirmation.

Sa parole : « **sans associé** » appuie l'idée de la négation.

Sa parole : « **Que Muhammad est Son serviteur et messager** » : C'est-à-dire qu'il faut attester également que Muhammad est Son serviteur et Son messager, avec certitude et véracité, et ceci engendre son suivi, considérer ses ordres de grande valeur, ainsi que ses interdits, et s'attacher à sa Sunna ﷺ, et de ne pas opposer sa parole à n'importe quelle autre, car autre que lui ﷺ peut tomber dans l'erreur. Le Prophète ﷺ a été préservé par Allah, qui nous a ordonné de lui obéir, et Il nous a menacés concernant le délaissement de son obéissance, quand Il a dit : « **Il n'appartient pas à un croyant ou à une croyante, une fois qu'Allah et Son messager ont décidés d'une chose, d'avoir encore le choix dans leur façon d'agir. Et quiconque désobéit à Allah et à Son messager s'est certes égaré d'un égarement évident** » (33/36) et Sa parole : « **Que ceux donc qui s'opposent à son commandement prennent garde qu'une épreuve ne les atteigne, ou que ne les atteigne un châtiment douloureux** » (24/63)

L'imam Ahmad (qu'Allah lui fasse miséricorde) a dit : « **Je suis étonné de voir des gens connaître les chaînes de hadith et leur authenticité, se tourner vers l'avis de Soufyân, alors qu'Allah a dit : « Que ceux donc qui s'opposent à son commandement prennent garde qu'une épreuve (*fitna*) ne les atteigne, ou que ne les atteigne un châtiment douloureux ». Sais-tu ce qu'est la « fitna » ? C'est le polythéisme. Il se peut que tu rejettes une partie de ses**

paroles et alors, une part d'égarement risque de tomber dans ton cœur et tu vas aller à la perdition ».

Et certes, certains sont tombés dans le laxisme et le délaissement de son suivi, en faisant précéder les paroles de ceux qui peuvent être exposés à l'erreur, sur sa parole ﷺ, et principalement des savants, comme cela est clair.

Sa parole : « que 'Issa et le serviteur d'Allah, Son messager » met en évidence une vérité dont la croyance y est obligatoire, comme ceci nous est parvenu dans les versets clairs, et ce qu'ils contiennent comme répliques aux mécréants chrétiens, qui sont divisés en trois groupes : Un groupe dit que 'Îssâ est Allah. Un groupe dit qu'il est le fils d'Allah. Un groupe finalement dit qu'Allah est le troisième de trois (la trinité) - ils disent : « Allah, 'Îssâ et sa mère »-.

Allah a dans Son livre fait apparaître la vérité et annule le faux. Il dit : « **Ô gens du Livre, n'exagérez pas dans votre religion, et ne dites sur Allah que la vérité. Le messie 'Îssâ fils de Maryam n'est qu'un messager d'Allah, Sa parole qu'Il envoya à Maryam, et un souffle de vie venant de Lui. Croyez donc en Allah et en Ses messagers. Et ne dites pas « trois ». Cessez ! Ce sera meilleur pour vous. Allah est une divinité unique. Il est trop glorieux pour avoir un enfant. C'est à Lui qu'appartient tout ce qui est dans les cieux et sur la terre et Allah suffit comme protecteur** » (4/171 et les versets suivants).

Et Il dit : « **Ce sont certes des mécréants ceux qui disent : « En vérité, Allah est le troisième de trois** » (5/17 et 72)

Et Il nous informe de la parole de 'Îssâ alors qu'il était dans le berceau : « **Puis elle vient auprès des siens en portant le bébé. Ils dirent : « Ô Maryam, tu as fait une chose monstrueuse ! Sœur de Hârûn, ton père n'était pas un homme de mal et ta mère n'était pas une prostituée ». Elle fit alors un signe vers lui (le bébé). Ils dirent : « Comment parlerions-nous à un bébé au berceau ? » Mais le bébé dit : « Je suis vraiment le serviteur d'Allah. Il m'a donné le Livre et m'a désigné prophète. Où que je sois, Il m'a rendu béni, et Il m'a recommandé, tant que je vivrai, la prière et l'aumône légale, et la bonté envers ma mère. Il ne m'a fait ni violent, ni malheureux. Et que la paix soit sur moi le jour où je naquis, le jour où je mourrai et le jour où je serai enterré vivant ». Tel est 'Îssâ fils de Maryam : parole de vérité dont ils doutent. Il ne convient pas à Allah de s'attribuer un fils, gloire et pureté à Lui ! Quand Il décide d'une chose, Il dit seulement : « Sois » et la chose devient. Certes Allah est mon seigneur tout comme votre seigneur. Adorez-Le donc. Voila un droit chemin** » (19/27-36)

Allah met en évidence ce droit chemin, dans ce verset, et celui qui l'emprunte sera sauvé, tout comme celui qui s'en écarte sera perdu.

Et Allah a dit : « **Pour Allah, 'Îssâ est comme Adam qu'Il créa de poussière, puis Il lui dit : « Sois » et il fut. La vérité vient de ton seigneur. Ne sois donc pas du nombre des sceptiques** » (3/59-60) Allah nous montre ici le droit chemin d'une manière claire, limpide et évidente. Il nous montre également les preuves concernant Son unicité, en affirmant la vérité, et repoussant le faux, et ce malgré l'aversion des polythéistes.

Sa parole : « **Sa parole qu'Il envoya à Maryam** » : C'est la parole : « **Sois** ». Il l'a crée par cette parole, et il devint. Ce verset confirme à Allah l'attribut de la parole, contrairement aux jahmiyya qui l'ont nié.

Sa parole : « **et une âme venant de Lui** » : Une parmi les âmes qu'Allah a fait sortir des reins d'Adam (qu'Allah prie sur lui), lorsqu'il prit l'engagement sur eux qu'il est leur seigneur et leur divinité, comme Allah le dit : « Et quand ton seigneur tira une descendance des reins des fils d'Adam et les fit témoigner sur eux-mêmes : « **Ne suis-Je pas votre seigneur ? ». Ils répondirent : « Mais si, nous en témoignons…** » (7/172) Et l'âme de 'Îssâ est une de ces âmes créées par Allah.

Ibn Jarîr (qu'Allah lui fasse miséricorde) mentionne d'après Wahb ibn Munabbih (qu'Allah soit satisfait de lui) qu'il a dit : « **Jibrîl (que la paix soit sur lui) a soufflé au niveau de la fente (poche) de son vêtement, et le souffle a ensuite atteint l'utérus et l'engloba** ».

As-Siddî (qu'Allah lui fasse miséricorde) a dit : « **Le souffle est rentré par sa poitrine et elle se retrouva enceinte** ».

Ibn Jarîh (qu'Allah lui fasse miséricorde) a dit : « **Ils disent que le souffle a pénétré son vêtement et sa manche** ». Fin de citation en résumé.

Donc Jibrîl (que la paix soit sur lui) a soufflé, et Allah l'a créé par Sa parole « Sois » et il est devenu, comme Allah a dit : « **Et dès que je l'aurai harmonieusement formé et lui aurai insufflé Mon souffle de vie** » (15/29)

Et certains chrétiens ont rapportés à certains savants musulmans la parole d'Allah : « **et une âme venant de Lui** ». Ils dirent comme réponse : ceci n'est pas spécifique à 'Îssâ (que la paix soit sur lui), mais plutôt il en est ainsi pour toutes les créatures, comme Allah a dit : « **Et Il vous a soumis tout ce qui est dans les cieux et sur la terre, le tout venant de Lui** » (45/13) : C'est-à-dire :

en création et en existence. Et 'Îssâ (que la paix soit sur lui) a été crée de la manière que toutes les créatures.

Et ce hadith contient une réplique aux juifs, les ennemis d'Allah, et les ennemis des prophètes et des envoyés, car ils sont eux et les chrétiens aux deux opposés de la religion. Eux prétendent qu'il est le fils d'une prostituée (qu'Allah les tue !!) Allah a démenti leur mensonge dans Son Livre, et rendue vaine leur parole, tout comme Il rendit vaine la parole des extrémistes chrétiens, comme cela a précédé dans les versets précités.

Les chrétiens ont exagérés à propos de 'Îssâ fils de Maryam (que la paix soit sur eux), d'une exagération terrible, d'une mécréance et d'un égarement. Alors que les juifs se sont restreints dans son droit, d'une terrible restriction, et les deux groupes se sont égarés dans un égarement lointain, qu'Allah a montré de nombreuses fois dans Son Livre, Il montra la vérité, éleva la valeur du Messie (que la paix soit sur lui), le plaça parmi les cinq dotés de fermeté [Nûh, Ibrâhîm, Mûssâ, 'Îssâ et Muhammad (qu'Allah prie sur eux et les salue tous)] qui ont été mentionnés dans la sourate al-ahzâb (verset 7) et la sourate ash-shoûrâ (verset 13). Et Il ordonna à Son prophète (qu'Allah prie sur lui et le salue) de patienter à leur exemple, comme Il dit : « **Endures (Muhammad) comme ont enduré les messagers doués de fermeté** » (46/35) Ce sont les meilleurs des messagers, et le prophète Muhammad est le meilleur d'eux, que les prières d'Allah et Son salut soit sur lui, ainsi que sur l'ensemble des messagers et des prophètes, ainsi que sur ceux qui vont les suivre dans l'excellence, jusqu'au Jour dernier.

Sa parole : « **que le paradis est vérité** » : Allah l'a préparé pour les croyants, au Jour dernier, ainsi que les palais qu'il contient, ses fruits, ses délices permanents, le regard vers la noble Face d'Allah, comme Allah dit : « **C'est là un don jamais interrompu** » (11/108) Et Allah dit : « **Aucun être ne sait ce qu'on a réservé pour eux comme réjouissance pour les yeux, en récompense de ce qu'ils œuvraient** » (32/17)

Sa parole : « **et que l'enfer est vérité** » : Allah l'a préparé pour celui qui mécroit en Lui, et Lui associe dans la divinité et la seigneurerie, et qui rejette Ses noms et attributs.

Et celui qui ne croit pas au paradis et à l'enfer à certes mécru au Coran et aux messagers, car Allah nous a expliqué Son paradis et ce qu'Il y a préparé comme délices permanents, et Il a mentionné que c'est l'endroit des pieux, et Il a mentionné l'enfer, et ce qu'il contient comme châtiment, et qu'Il l'a préparé pour celui qui mécroit en Lui et qui Lui donne des associés.

Sa parole : « **il entrera au paradis quels que soient ces actes** » : Cette phrase est la réponse à la condition introduite au début du hadith par la préposition « **Celui** », c'est-à-dire : Celui qui atteste de tout cela … Allah l'introduira au paradis, pour sa sincérité, sa véracité, la foi en Ses Messagers, en divergeant des chrétiens et des juifs qui ont exagérés pour certains, diminués pour d'autres, le droit de 'Îssâ (que la paix soit sur lui), et qu'il ai su de science certaine qu'il est un serviteur et un messager, qu'il a cru au paradis et à l'enfer. Celui qui est tel que décrit ici, même s'il a des faiblesses et des diminutions, et de même des péchés, alors cette action immense (la foi) prendra le dessus sur ses mauvaises actions. Médites-donc bien ce hadîth car il est grandiose, et Allah est le plus savant.

Eux deux rapportent un hadith de 'Itbân (رضي الله عنه)**: «** Allah a interdit au feu [de l'enfer] de toucher toute personne attestant qu'il n'y a pas de divinité [en droit d'être adorée] si ce n'est Allah, ne recherchant par là que le Visage d'Allah. **» Bukhârî 425 et Muslim 33** [*]

[*] « **Eux deux** » : Ce sont les imams Bukhârî et Muslim. C'est un long hadith que l'auteur a résumé, en ne mentionnant que la partie correspondante au titre du chapitre, qui est la parole : « **Celui qui dit « lâ ilâha illa Allah », ne cherchant pas cela que le visage d'Allah** ».

Ceci est le vrai sens de cette parole, qui indique la sincérité et la négation du polythéisme. La sincérité et la véracité sont liées, et l'un ne peut exister sans l'autre. Celui qui n'est sincère est un polythéiste, et celui qui n'est pas véridique est un hypocrite. Le sincère : c'est celui qui va donc la dire en vouant exclusivement le culte à Allah, en dehors de toute autre que Lui.

Et cette unicité est la base de l'islam, celle attestée par l'ami intime d'Allah (que la paix soit sur lui) : « **Notre seigneur ! Fais de nous deux Tes soumis et de notre descendance une communauté soumise à Toi** » (2/128) Et Balqîs (la reine) a dit : « **Seigneur, je me suis fait du tort à moi-même : je me soumets avec Soulaymân à Allah, Seigneur de l'Univers** » (27/44) Et Ibrâhîm (que la paix soit sur lui) dit aussi : « **Je tourne mon visage exclusivement vers Celui qui a crée (à partir du néant) les cieux et la terre ; et je ne suis point du nombre des polythéistes** » (6/79)

« **Al-Hanîf** » : C'est celui qui délaisse toute forme de polythéisme, s'en désavoue, se sépare de ses adeptes et les considère en ennemis, et voue ses actions sincèrement, intérieurement et extérieurement à Allah Seul, comme Allah le dit : « **Et quiconque soumet son visage à Allah, tout en étant bienfaisant, s'accroche réellement à l'anse la plus ferme** » (31/22) La soumission du visage est la sincérité dans l'adoration, en reniant tout polythéisme et toute hypocrisie, et c'est le sens contenu dans le verset et autre que celui-ci de manière globale. Et c'est ceci qui rend bénéfique et profitable la parole « **lâ ilâha illa Allah** », et c'est pour cela qu'Allah a dit : « **[Il] s'accroche réellement à l'anse la plus ferme** »

Et ceci est à l'opposé de celui qui la prononce et invoque autre qu'Allah, cherche refuge par autre que Lui, qu'il soit un mort ou un absent. Ceci n'apporte ni bien ni mal, et [malgré cela] tu vois la majorité des gens sur cela. Ceux-ci, même s'ils disent l'attestation de foi, ont pratiqués ce qui l'annule. Ils n'en profitent donc pas, si ce n'est celui qui la dit avec la science de ce qu'implique cette parole comme affirmation et négation. L'ignorant de son sens, même s'il la prononce, ce la ne lui sert à rien, en raison de l'ignorance de la structure grammaticale arabe exigée et exprimée dans cette parole, comme négation totale du polythéisme. De même, celui qui connait son sens, mais n'en est pas convaincu, il devra obligatoirement atteindre le niveau de certitude qui repousse le doute.

Et ceci est conditionné dans ce hadith : « **Aucun serviteur ne rencontre Allah avec les deux attestations de foi, sans en douter, sans que ne lui soit dévoilé le paradis** » (Muslim 27). Ceci n'est donc pas profitable sauf pour celui qui la prononce avec science et certitude, en raison de sa parole ﷺ : véridiquement dans le cœur, sincèrement dans son cœur (hadith rapporté par l'imam Ahmad dans son musnad : « **Celui qui dit « lâ ilâha illa Allah », sincèrement dans son cœur », -ou avec certitude dans son cœur-, ne rentrera pas au Feu -ou : rentrera au paradis-.** » Il dit une fois : « **Il rentrera au paradis et le Feu ne le touchera pas** ». Et de même celui qui la dit sans véracité dans son cœur, elle ne lui profitera pas, en raison de l'opposition entre son cœur et sa langue, à l'exemple des hypocrites qui disent avec leurs langues ce qui n'est pas dans leurs cœurs. Et de même pour les polythéistes, car cette parole n'est pas acceptée d'un polythéiste, en raison de l'annulation de sa sincérité par ses actes de polythéisme, et de ce qu'elle implique comme négation du polythéisme, de son désaveu, et de la sincérité à vouer à Allah Seul, sans associé. Celui qui n'est pas ainsi, sa parole « lâ ilâha illa Allah » ne lui profitera pas, comme cela est le cas des adorateurs de statue, qui disent cette parole, tout

en rejetant la sincérité qu'elle contient, et ils détestent ses adeptes, et ils secourent le polythéisme et ses adeptes.

L'ami intime d'Allah (que la paix soit sur lui) a dit à son père et à son peuple : « **A l'exception de Celui qui m'a crée, car c'est Lui en vérité qui me guidera ». Et il en fit une parole qui devait se perpétuer parmi sa descendance. Peut-être reviendront-ils ?** » (43/27-28) Cette parole est « **lâ ilâha illa Allah** », que l'ami intime d'Allah a exprimée par le sens qu'elle implique, c'est-à-dire le désaveu du polythéisme, et la sincérité dans le culte voué à Allah Seul et sans associé, comme cela a déjà été répété.

Et de même également, celui qui la prononce sans accepter ce qu'elle implique comme sincérité, lui, sa parole est un mensonge envers lui-même. Même plus, il a inversé ce qu'elle exige, en affirmant ce qu'elle rejette comme polythéisme, et en rejetant ce qu'elle affirme comme sincérité.

C'est donc ceci que nous avons évoqué, comme étant l'état de la majorité des gens de cette communauté depuis le troisième siècle, et la cause de cela est l'ignorance du sens de l'attestation de foi, le suivi des passions qui repousse les gens du suivi de la vérité, et de ce qu'Allah a envoyé avec ses messagers comme religion légiférée pour Ses serviteurs, agréée par Lui.

Abû Sa'id Al Kudrî (رضي الله عنه) **rapporte que le prophète** ﷺ **a dit :**
« Mûssâ a dit : « Seigneur ! Enseignes-moi une chose au moyen de laquelle je me souviendrai de Toi et T'invoquerai. »
Allah (تعالى) dit : « Dis – Ô Mûssâ : qu'il n'y a pas de divinité [en droit d'être adorée] si ce n'est Allah. »
Mûssâ s'écria : « Seigneur ! Tous Tes serviteurs disent cela ! »
Allah (تعالى) dit alors : « Ô Mûssâ si les sept cieux et leurs occupants –mis à part Moi– et les sept terres étaient posés sur un de ses plateaux d'une balance, et que la parole « Il n'y a pas de divinité [en droit d'être adorée] si ce n'est Allah » été posée sur l'autre plateau, la balance penchera [du côté où est posée cette parole].
». **» Ibn Hibbân 6218 et Al-Hâkim 1/528-529 qui l'a authentifié.** [*]

[*] « **Lâ ilâha illa Allah** » : Le mot « **lâ** » est une négation de genre, qui induit une négation générale du mot qui le suit, dans son ensemble, sauf si cela est suivi d'une exception introduite, entre autres, par « **illa** ». Le mot désignant « **ilâha** » est sous-entendu grammaticalement. Ce mot est « **haqqun** » -en vérité-, ce qui donne : « **lâ ilâha haqqun illa Allah – nulle divinité ne mérite en vérité l'adoration à l'exception d'Allah** », comme cela est venu dans le verset : « **C'est ainsi qu'Allah est le Vrai, alors que ce qu'ils invoquent en dehors de Lui est le faux, et c'est Allah le Sublime, le Grand** » (22/62) L'adoration que nous Lui devons est juste, tandis que tout ce qui est destiné à autre que Lui est faux, comme dans ce verset et d'autres semblables.

Cette parole grandiose est donc le câble solide, la parole de la piété, la parole de la sincérité, et pour elle, les cieux et la Terre ont été dressés, et la sunna et les obligations religieuses ont été légiférées pour compléter cette parole, pour elle également, les épées du Jihâd ont été dégainées, et par elle apparaît la différence entre l'obéissant et le pêcheur. Celui qui la prononce, en agissant avec ce qu'elle implique comme véracité et sincérité, comme acceptation, amour et soumission, Allah l'introduira au paradis quelque soient ses œuvres.

Et dans le hadith authentique : « **La meilleur des invocations (est celle) du jour d'Arafa, et la meilleure parole que moi et les autres prophètes ayons pu prononcer est : « lâ ilâha illa Allah, wahdahou lâ charîka lahu, lahu al-mulku wa lahu al-hamdu wa huwa 'alâ chay'in qadîr ».** » (At-Tirmidhî 3594)

Et dans le hadîth de 'AbdAllah ibn 'Amr qui remonte cette parole jusqu'au Prophète صَلَّى ٱللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ : « **On amènera un homme de ma communauté devant toutes les créatures, au Jour dernier, et il lui sera déployé quatre-vingt dix-neuf registres, dont un seul d'entre eux atteint la limite de la vue à l'horizon. Puis il lui sera dit : « Y-a-t-il quelque chose que tu nies de tout ca ? »**
Il dira : « Non seigneur ».
Il lui sera alors dit : « As-tu une bonne action ou quelque excuse ? ».
L'homme sera désespéré et dira : « Non ».
Il lui sera ensuite dit : « Mais si ! Tu as une bonne action auprès de Nous, et il n'y aura aucune injustice ». On sortira une carte sur laquelle est inscrite : « ash-hadu an lâ ilâha illa Allah, wa anna Muhammadan 'abduhu wa rasôuluhu ».
Il dira : « Ô seigneur, que vaut cette carte face à tous ces registres ? ».
Il lui sera alors répondu : « Tu ne subiras aucune injustice. Les registres seront posés dans un plateau [de la balance] et la carte dans l'autre plateau

[de la balance]. Les registres s'envoleront et la carte aura le plus de poids ». » (At-Tirmidhi 2644, Ibn Mâjah 4300, Ahmad 2/213)

Sa parole : « **Ô Mûssâ si les sept cieux et leurs occupants –mis à part Moi–** » : C'est-à-dire toutes créatures peuplant les cieux et la terre.

Sa parole « **–mis à part Moi–** » : Il s'excepta Lui-même des habitants des cieux, car Il est l'Elevé, le très-Haut, comme Allah le dit : « **Il est le Très-Haut, le Très-Grand** » (2/255) et (42/4). Elevé dans Sa domination, élevé dans Sa capacité, élevé dans Son être, et les trois cités sont Ses caractéristiques prouvant Sa perfection, comme Allah le dit : « **Le miséricordieux s'est établi (istawâ) sur le Trône** » (20/5) et Il a dit : « **Puis Il s'est établi (istawâ) sur le Trône** » [Ce verset se répète sept fois dans le Coran : (7/45) – (10/3) – (13/2) – (20/5) – (25/59) – (32/4) – (57/4)] Et comme Allah le dit : « Vers Lui monte la bonne parole et Il élève haut la bonne action » (35/10) et Il dit : « **Ils craignent leur seigneur au dessus d'eux** » (16/50) et Il dit : « **Les anges ainsi que l'Esprit montent vers Lui en un jour dont la durée est de cinquante mille ans** » (70/4) et Il dit : « **Je vais mettre fin à ta vie terrestre et t'élever vers Moi** » (3/55) et d'autres versets encore. Celui dont qui nie l'élévation d'Allah au dessus de Ses créatures a certes divergé des textes clairs du Coran et de la sunna, et a rejeté [une part] de Ses noms et attributs.

Le sens de cette parole est : la négation de toute divinisation en dehors de ce qui a été excepté, et c'est Allah. Et ce hadith prouve aussi que les cieux et les terres sont au nombre de sept. Mais cette parole grandiose ne fait obtenir le succès qu'à celui qui l'applique avec tous les paramètres délimités par le Coran et la sunna. Allah a mentionné dans la sourate al-Barâ²a (sourate 9) et dans d'autres sourates que nombreux sont ceux qui la prononce, mais toute fois elle ne leur profitera en rien, tel les gens du Livre, les hypocrites qui ont fait preuve de nombreuses et diverses ruses, cela ne leur profitera en rien dès lors qu'ils ont délaissés les paramètres. D'autres sont ignorants de ce qu'elle implique, comme négation du polythéisme, et son désaveu, ainsi que de la véracité et la sincérité et autres, et de même l'absence d'acceptation de celui qui appelle à elle en paroles et en œuvres, et encore le délaissement de la soumission à elle par [le refus d'appliquer] les actes qui sont demandés, et ceci est malheureusement le cas de nombreux parmi ceux qui la prononce, parmi les anciennes générations comme les récentes, même si notre époque-ci regorge de ces gens-là.

Les gens de la foi, les sincères, ce sont eux qui ont appliqués correctement cette parole, et qui ont réunis toutes ses implications et ses paramètres, avec la science, la certitude, la véracité, la sincérité, amour, acceptation et soumission, ils ont pris des ennemis en fonction d'Allah, ils ont pris des alliés en fonction

d'Allah, ils ont aimés pour Lui, ils ont détestés pour Lui. Allah les mentionna dans divers endroits de la sourate al-barâ²a, et les privilégia par des éloges, par le pardon, et en leur préparant Son paradis, en les sauvant du Feu, comme Allah a dit : « **Les croyants et les croyantes sont les alliés les uns les autres. Ils commandent le convenable, interdisent le blâmable, accomplissent la prière, acquittent l'aumône légale, et obéissent à Allah et à Son messager. Voilà ceux auxquels Allah fera miséricorde, car Allah est Puissant et Sage** » (9/71) Et Allah a dit : « **Les tous premiers croyants parmi les muhâjirîn et les ansârs et ceux qui les ont suivis dans un beau comportement, Allah les agréé et ils L'agréent. Il a préparé pour eux des jardins sous lesquels coulent les ruisseaux, et ils y demeureront éternellement. Voilà l'énorme succès** » (9/100) et autres que cela, parmi les versets contenant leurs éloges, et ce qu'Il a préparé pour eux dans la demeure dernière. Ceux-là et ceux qui les ont suivi dans leur bon comportement sont les gens de « **lâ ilâha illa Allah** ».

Celui donc qui médite le Coran, et connaît les différents degrés des gens face à l'amour de leur seigneur et Son unicité, les actes accomplis pour Lui obéir, la fuite de Sa désobéissance par les péchés, et l'impact de ce qu'Il aime, par leurs actes et désirs, et le délaissement de ce qu'Il déteste, par crainte et espoir, et la considération des gens et leurs états, leurs paroles, leurs œuvres, leurs intentions, leurs volontés, et ce qu'il y a comme différences énormes entre eux : il t'apparaît alors l'erreur de certains, comme cela est venu dans le hadith authentique dans lequel le prophète (qu'Allah prie sur lui et le salue) a dit : « **L'intelligent est celui qui maîtrise son âme et qui agit en pensant à l'au-delà, et l'incapable est celui qui suit les passions de son âme et espère d'Allah des choses impossibles** » (At-Tirmidhî 2464, Ibn Mâjah 4260, Ahmad 4/124).

At-Tirmidhî rapporte un hadith –qu'il jugea bon (hassan) d'après Anas (رضي الله عنه)**: «** J'ai entendu le prophète صلى الله عليه وسلم dire : « Allah le Très Haut a dit : « Ô fils d'Adam, si tu viens à Moi avec des péchés pesant presque autant que la terre, et que tu Me rencontres sans rien M'associer, Je viendrai à toi avec autant de pardon». **»** [*]

[*] Ce hadith contient ce qui explique « **lâ ilâha illa Allah** », et ce qu'elle comporte comme prépondérance face aux péchés, et qu'elle inclus le

délaissement de tout polythéisme, grand ou petit, et c'est sur cela que repose l'unicité complète. Ne sera donc préservé du polythéisme que celui qui réalise l'unicité, et accomplit ce qu'implique cette parole de sincérité, comme science et certitude, véracité et sincérité, amour et acceptation et soumission, et autre que cela parmi ce que cette grandiose parole inclus, comme Allah le dit : « **Le jour où ni les biens, ni les enfants ne seront d'aucune utilité, sauf celui qui vient à Allah avec un cœur sain** » (26/88-89)

Chapitre 2 :

« Quiconque réalise complètement le Tawhîd entrera au paradis sans jugement »

Sans jugement et sans châtiment. Et la réalisation de l'unicité se réalise par la pureté et la sincérité envers toutes les branches du polythéisme, des innovations, et de la persistance sur les péchés. Celui qui est ainsi a réalisé l'unicité.

Allah le Très Haut dit : « Ibrâhîm était un guide (Ummah) parfait. Il était soumis à Allah, voué exclusivement à Lui (Hanif) et il n'était point du nombre des polythéistes. » **Sourate An Nahl – Les Abeilles v.120** [*]

[*] Al-'Imâd ibn Kathîr (qu'Allah lui fasse miséricorde) a dit : « **Allah loue Son serviteur, Son messager, Son ami intime, Ibrâhîm, l'imam des pieux, pour son désaveu des polythéistes, et des religions telles que le judaïsme et le christianisme.**
Sa parole : « Ibrâhîm était un guide (ummah) » : Il est l'imam par lequel les autres se guident.
« Soumis à Allah (qânitan) » : Le craintif et l'obéissant.
« Voué exclusivement à Lui (hanîfan) » : Celui qui se détourne intentionnellement du polythéisme pour se diriger vers l'unicité. C'est pour cela qu'Il a dit : « Et il n'était point du nombre des polythéistes. ». Et Mujâhid (qu'Allah l'agrée) a dit : « Ibrâhîm était un guide (ummah) » : Croyant, tout seul, alors que l'ensemble des gens étaient sur la mécréance ». » (Tafsîr Ibn Kathîr 2/591).

<u>Je dis :</u> Les deux paroles sont la vérité. L'ami intime d'Allah était donc ainsi. Observes donc la parole de Mujâhid, et Allah est le plus savant, alors qu'il se trouvait seulement au début de son prêche et de la prophétie (qu'Allah le salue). Allah l'a alors loué pour son désaveu des polythéistes, comme Il a dit : « **Et mentionnes dans le Livre, Ibrâhîm. C'était un véridique et un prophète. Lorsqu'il dit à son père : « Ô mon père ! Pourquoi adores-tu ce qui n'entend ni ne voit, et ne te profites en rien ?** » (19/41-42) Et sa parole : « **Du nombre de ses coreligionnaires certes, fut Ibrâhîm. Quand il vint à son seigneur avec un cœur sain** » (37/83-84) Et ceci, et Allah est le plus savant,

s’est produit au début de son prêche (qu’Allah prie sur lui et le salue), et il n’y avait alors aucun autre musulman à la surface de la Terre, et c’est sur cela qu’est venu ce hadîth (Voir Bukhârî 2217 et Muslim 2371).

Sa parole : « **Et il n’était point du nombre des polythéistes.** » : Il s’est séparé des polythéistes par son cœur, sa langue et ses membres, il blâma ce sur quoi ils étaient comme polythéisme envers Allah dans Son adoration, il brisa les statues de son peuple, et patienta sur ce qui l’a atteint. Ceci est la réalisation de l’unicité, et c’est la base et le summum de la religion, comme Allah le dit : « **Quand ton seigneur lui dit : « Soumets-toi ». Il dit : « Je me soumet au seigneur des mondes ».** » (2/131).

Et tu trouves, avec cela, la majorité des gens qui disent « **lâ ilâha illa Allah** » et prétendent être musulmans, alors qu’ils font du polythéisme en invoquant ce qui peut ni leur nuire ni leur profiter, parmi les morts, les absents, les Tawâghîts, les djinns et autres qu’eux, en les aimant, en s’alliant pour eux, en les craignant et en espérant d’eux, et de même en blâmant celui qui appelle à l’adoration d’Allah Seul, et au délaissement de toute adoration non vouée à Lui, et ils prétendent que ceci est une innovation et un égarement, et de ce fait ils prennent comme ennemis cette personne qui agit conformément à l’unicité et qui l’aime, tout en blâmant le polythéisme et en le détestant. Certains même ne considèrent pas l’unicité comme une science, et ne s’y intéressent donc pas, en raison de leur ignorance de l’unicité, et leur absence d’amour pour elle, et c’est auprès d’Allah qu’est le refuge !

Et il dit : « Ceux qui, de la crainte de leur seigneur sont pénétrés, qui croient aux versets de leur seigneur, et qui n’associent rien à leur Seigneur. **» Sourate Al Mu’minûn – Les Croyants v.57 à 59** [*]

[*] Al-‘Imâd ibn Kathîr (qu’Allah lui fasse miséricorde) a dit : « **C’est-à-dire avec leur bienfaisance et leurs actes pieux, ils sont pénétrés de la crainte d’Allah, peureux et craintifs face à Sa ruse sur eux, comme l’a dit al-Hassan al-Basrî (qu’Allah l’agrée) : « Le croyant est celui qui réunit la bienfaisance et la crainte, et l’hypocrite est celui qui réunit le mal et l’espoir de la sécurité ».**

« Qui croient aux versets de leur seigneur » : Ils croient aux signes d'Allah, universels et religieux, en raison de la parole d'Allah à propos de Maryam (que la paix soit sur elle) : « Elle avait déclarée véridique les paroles de son seigneur ainsi que Ses Livres » (66/12). Elle déclara véridique que tout ce qui existe provient du Destin voulu par Allah ainsi que de Sa prédestination. Et ce qu'Allah a légiféré : c'est soit un ordre qu'Allah aime et agrée, soit une interdiction qu'Il refuse et déteste. Si c'est une information, il s'agit de la vérité, comme le dit Allah : « Et ceux qui n'associent rien à leur Seigneur » (verset 59), c'est-à-dire : Ils n'adorent personne en dehors de Lui, au contraire ils L'unifient et savent que nulle divinité n'est en droit d'être adorée en dehors de Lui, l'Unique, le seul à être imploré pour ce dont nous avons besoin, Celui qui n'a pas prit de compagne et qui n'a pas d'enfant, et Celui qui n'a aucun égal ». Fin de la parole d'Ibn Kathîr (qu'Allah lui fasse miséricorde ».

Je dis : Le délaissement du polythéisme engendre la complétude de l'unicité, et sa connaissance selon sa forme réelle, le fait de l'aimer, de l'accepter, de prêcher à elle, comme Allah a dit : « **Et ceux à qui Nous avons déjà donné le Livre se réjouissent de ce qu'on a fait descendre vers toi, tandis que certaines factions en rejettent une partie. Dis : « Il m'a seulement été ordonné d'adorer Allah et de ne rien Lui associer. C'est à Lui que j'appelle les gens, et c'est vers Lui que sera mon retour ».** » (13/36)

Hussayn ibn 'Abd ar-Rahmân (رضي الله عنه) **a dit : «** J'étais chez Sa'îd ibn Jubayr (رضي الله عنه) lorsque celui-ci demanda : « Qui d'entre nous a vu l'astre (l'étoile filante) hier soir ? ».
Je répondis : « Moi » Puis j'ajoutai : « Mais je n'étais pas en prière. Le fait est que je souffrais d'une morsure [de scorpion]. »
Sa'îd me questionna : « Et qu'as-tu fais ? »
Je répondis : « J'ai demandé qu'on me pratique un exorcisme (Ruqyah) sur ma personne. »
Il continua : « Et qu'est ce qui t'as poussé à agir de la sorte ? »
Je répondis : « Un hadith que nous a rapporté Ash-Sha'bî »
Il demanda : « Et que vous a-t'il rapporté ? »
Je récitai alors : « Il nous a rapporté d'après Buraydah ibn al-Husayb que le prophète ﷺ a dit : « Point de ruqyah, sauf contre le mauvais œil ou le venin »
Sa'îd déclara alors : « Celui qui se limite à ce qu'il a entendu agit de la meilleure

façon. Cependant, Ibn 'Abbâs nous a informé que le prophète ﷺ a dit : « Les communautés me furent présentées. Je vis un prophète accompagné d'une poignée de personnes, un autre prophète accompagné d'un ou deux hommes, et un autre prophète que personne n'accompagnait. C'est alors qu'une foule immense me fut présentée, et je crus qu'il s'agissait de ma communauté mais on me dit : « Ceci est Mûssâ et son peuple ». Je promenai à nouveau mon regard quand je vis une autre foule immense. On me dit : « Ceci est ta communauté. Soixante-dix milles de ses membres entreront au paradis sans jugement ni châtiment ». Et le prophète ﷺ se leva et rentra chez lui.
Certains gens se mirent à discuter sur ces soixante-dix mille personnes. Certains dirent : « Ce sont peut-être les compagnons du prophète ». D'autres avancèrent : « Ce sont peut-être ceux qui sont nés dans l'islam et qui n'ont jamais rien associés à Allah. » Et d'autres propositions furent émises.
C'est alors que le prophète sortit de chez lui et on l'informa du sujet de discussion. Il dit : « Ce sont ceux qui ne demandent pas qu'on leur fasse de Ruqyah, ni de cautérisation, qui ne consultent pas les augures et placent toute leur confiance en leur Seigneur. » 'Ukkâshah ibn Mihsan se leva et dit : « Invoques Allah pour que je fasse partie de ce groupe de personne. »
Le prophète ﷺ répondit : « Tu en fais partie ». Un autre homme se leva et demanda la même chose.
Le prophète ﷺ lui dit : « 'Ukkâshah t'a devancé. » » **Muslim 220 et Ahmad 1/217** [*]

[*] Sa parole : « **Qui d'entre nous a vu l'astre (l'étoile filante) hier soir ?** » : L'astre ici est l'étoile filante servant à lapider les démons. Le terme arabe « **al-bâriha** » désigne la nuit précédente, une fois que le soleil est couché. Si le soleil n'est pas encore totalement couché, nous dirons « *al-layla* – la nuit ».

Sa parole : « **Je répondis : « Moi » Puis j'ajoutai : « Mais je n'étais pas en prière** » : Il a dit cela pour se préserver de l'association, afin que les gens présents ne pensent pas qu'il était debout la nuit en prière, en adoration pour Allah, et de ce fait, il aurait laissé supposer une chose qu'il n'a pas faite en réalité. Quel est la précaution des prédécesseurs parmi les tabi'3îns et ceux qui les ont suivis pour se préserver de toute forme de polythéisme, même minime, et

la précaution de ne pas être loué pour quelque chose qu'en fait il n'a pas accompli.

Sa parole : « **Un hadith que nous a rapporté Ash-Sha'bî » Il demanda : « Et que vous a-t'il rapporté ? » Je récitai alors : « Il nous a rapporté d'après Buraydah ibn al-Husayn que le prophète** صلى الله عليه وسلم **a dit : « Point de ruqyah, sauf contre le mauvais œil ou le venin** » : Ash-sha'bî (qu'Allah l'agrée) s'appelle : 'Âmir ibn Sharâhîl al-Humayrî ash-Sha'bî al-Imâm. Il a rapporté (des hadiths) de 'Umar, de 'Alî, d'Ibn Mas'ôud, mais il n'a pas pris ces hadiths de leur bouche, et de même de Abû Hurayra, de 'Â²isha, de Jarîr, d'Ibn 'Abbâs, etc. (Qu'Allah soit satisfait de tous les compagnons). Ash-Sha'bî a dit : « **Je n'ai jamais posé de noir sur du blanc** » (C'est-à-dire que tout ce qu'il entendait comme hadiths, il les mémorisait uniquement, et les transmettait par cœur). Il mourut en l'an cent trois de l'hégire.

Barîda (qu'Allah l'agrée) s'appelle : Ibn al-Husayb ibn 'Abdillah ibn al-Hârith al-Aslamî. Il se converti avant la bataille de Badr, et s'occupa principalement du Yémen à l'époque du prophète (qu'Allah prie sur lui et le salue). C'est un compagnon connu.

Sa parole : « **Point de ruqyah, sauf contre le mauvais œil ou le venin** » : Ceci, est Allah est le plus savant, au début de la prophétie, puis par la suite, il fut autorisé de pratiquer les ruqyah si besoin fut, et Allah est le plus savant.

Sa parole : « **Celui qui se limite à ce qu'il a entendu agit de la meilleure façon** » : Voici le bon comportement dans le domaine de la science et envers les savants. Et c'est que si quelqu'un fait quelque chose, de lui demander l'explication de ce qu'il a fait : L'as-tu pris des textes ou non ? Et celui qui ne détient pas de preuve religieuse n'a aucune excuse pour ce qu'il a commis. C'est pour cela qu'Ibn 'Abd al-Barr (qu'Allah lui fasse miséricorde) cita l'unanimité des savants sur le fait que celui qui suit les autres aveuglément ne fera jamais partie des gens de science, réfléchis donc bien sur cela !

Sa parole : « **Cependant, Ibn 'Abbâs nous a informé** » : Il est 'Abdallah ibn 'Abbâs ibn 'Abdel-Mottalib ibn Hâshim, cousin (fils de l'oncle paternel) du prophète (qu'Allah prie sur lui et le salue), homme de lettres de cette communauté, celui a qui la compréhension du Coran a été donnée, et celui pour qui le prophète (qu'Allah prie sur lui et le salue) invoqua en disant : « **Ô Allah ! Fais-lui comprendre la religion, et enseignes-lui l'interprétation** » (Ahmad 1/266). Il fut un signe évident dans la science et la compréhension, et incroyable fut le nombre de hadiths qu'il rapporta, malgré qu'il fut un jeune compagnon.

Mais il cherchait les hadiths auprès des plus grands compagnons, et mémorisa la majeure partie de ce qui se trouvait auprès d'eux, qu'Allah soit satisfait d'eux tous.

Sa parole : « **le prophète** صلى الله عليه وسلم **a dit : « Les communautés me furent présentées** » : Je dis : Allah est le plus savant concernant ce moment. Et sa façon fut qu'Allah lui montra ce qui se passera au Jour dernier, lorsque viendront les prophètes et ceux qui les suivront, ceux dont leur foi en Allah les sauvera, qui ont suivi les prophètes et les messagers dans Sa religion qui a été légiférée pour eux, ce qui représente l'adoration d'Allah Seul et sans associé, et le fait de délaisser l'adoration d'autres que Lui, saisir fermement ce qu'Il leur a ordonné, et délaisser ce qu'Il leur a interdit, comme Allah nous dit à propos de Nûh (qu'Allah le salue) : « Il leur dit : « **Ô mon peuple ! Je suis vraiment, pour vous, un avertisseur clair. Adorez Allah, craignez-Le et obéissez-moi** » (71/2-3) Son adoration : C'est de l'unifier. Sa crainte : c'est de Lui obéir en appliquant ce qu'Il a ordonné, et de délaisser ce qu'Il a interdit. Et l'obéissance à Son messager : C'est cela la religion, de ne rien adorer sauf Allah, de L'adorer uniquement avec ce qui a été légiféré comme actes et délaissements, et de faire précéder l'obéissance de Son messager sur ce qu'on aime et sur ce que notre passion nous ordonne.

Sa parole : « **Je vis un prophète accompagné d'une poignée (ar-rahtu) de personnes** » : « **Ar-rahtu** » désigne un groupe de dix personnes ou moins.

« **Un autre prophète accompagné d'un ou deux hommes** » : Qui ont cru en lui.

« **Et un autre prophète que personne n'accompagnait** » : Il fut envoyé à son peuple, mais aucun d'eux ne le suivit, comme Allah a dit : « **Et Nous avons certes envoyés avant toi des messagers parmi les peuples anciens. Et pas un messager ne leur est venu sans qu'ils ne s'en soient moqués** » (15/10-11)
Ceci contient la preuve que les personnes sauvées, parmi toutes les communautés, seront peu parmi les premiers et les derniers, et que la majorité sera dominée et ensevelie sous leurs pulsions humaines, en désobéissant aux messagers, ce qui causera leur perte, comme Allah le dit : « **Et si tu obéis à la majorité des gens de la terre, ils t'égareront certes du Sentier d'Allah** » (6/116) et Il a dit : « **Et nous n'avons pas trouvé chez la majorité d'entre eux du respect pour leurs engagements ; mais nous avons trouvé la majorité d'entre eux pervers** » (7/102) et Il a dit : « **Dis : « Parcourez la terre et regardez ce qu'il est advenu de ceux qui ont vécus avant vous. La majorité**

d'entre eux étaient des polythéistes ». » (30/42) Et les versets de ce genre sont nombreux dans le Coran.

Et les gens sauvés, même s'ils constituent l'infime minorité, sont à eux seuls « *as-siwâd al-a'dham* - la foule immense », car ils sont ceux dont la valeur est immense auprès d'Allah, même si leur nombre est faible. Que prenne donc garde le musulman à ne considérer que le nombre, et certes beaucoup se font des illusions uniquement face à la quantité, même parmi ceux qui prétendent à la science. Ils croient en certaines choses dans leur religion, en lesquelles les ignorants égarés y croient de la même façon, sans revenir à ce qu'Allah et Son messager ont dit.

Sa parole : « **C'est alors qu'une foule immense me fut présentée, et je crus qu'il s'agissait de ma communauté mais on me dit : « Ceci est Mûssâ et son peuple »**[1] » : Nous voyons ici le mérite des enfants d'Isrâ²îl parmi ceux qui ont suivi Mûssâ (qu'Allah le salue), parmi ceux qui ajoutèrent foi aux messagers, et aux Livres révélés par Allah : la thora, l'évangile, le zaboûr, le furqân et les autres livres.

Les enfants d'Isrâ²îl étaient nombreux, avant de se diviser, il y a eut des prophètes issus d'eux, puis par la suite, il arriva ce qu'il arriva de la part des juifs, et ce hadith nous montre donc que les suiveurs de Mûssâ (qu'Allah le salue) étaient très nombreux, comme Allah le dit : « **Nous vous préférâmes aux autres humains (leurs contemporains)** » (45/16) C'est-à-dire : à leur époque. Ceci car, à leur époque et avant eux, nombreux sont ceux qui mécroyaient en Allah, et ils sont innombrables sauf par Allah, tel le parti de Jâloût (Goliath) et autres que celui-ci. Allah favorisa les enfants d'Isrâ²îl dû à leur foi, et ils furent, par cela, les meilleurs gens de leur époque. Puis arriva ce qu'Allah a mentionné dans la sourate al-baqara et d'autres sourates, en narrant leurs désobéissances envers les messagers, leurs divergences dans la religion. Et Allah cita tout cela pour dresser la preuve sur les juifs qui mécrurent en Muhammad (qu'Allah prie sur lui et le salue). Médites donc ce qu'Allah a mentionné concernant ce qui leur arriva suite aux divergences.

Sa parole : « **Je promenai à nouveau mon regard quand je vis une autre foule immense – et dans une autre version : « qui remplissait l'horizon » (Bukhârî 3410). - On me dit : « Ceci est ta communauté. Soixante-dix milles**

---

[1] L'auteur de ce commentaire Chaykh 'Abd ar-Rahmân Ibn Hassan (qu'Allah lui fasse miséricorde) cite ce hadith, rapporté par Muslim (65), dans « ***Fath al-Majîd*** », avec l'ajout : « **Mais regardes plutôt vers l'horizon** ». L'auteur du livre l'Imâm Muhammad ibn 'Abdel-Wahhâb (qu'Allah lui fasse miséricorde) n'a pas mentionné cet ajout, et peut-être ne se trouvait-il pas dans la version qu'il a utilisée pour trouver ce hadith, et Allah est le plus savant. Voir « ***Sahîh Muslim*** » le hadith 220.

de ses membres entreront au paradis sans jugement ni châtiment » : Ce hadith montre la valeur de cette communauté, et qu'elle est celle qui a réuni le plus de suiveurs envers leur messager (qu'Allah prie sur lui et le salue). Ils furent certes nombreux à l'époque des compagnons, et à l'époque des califes bien-guidés et les générations qui suivirent, et ils remplirent les villes et les contrées. La science se répandit parmi eux, et ils réunirent la maîtrise des arts dans les domaines utiles. Ils ne cessèrent d'être sur la sunna, lors des trois premières générations privilégiées, et ils devinrent moins nombreux à l'approche de la fin des temps.

Notre sheikh a dit (dans le point neuf de ce chapitre) : ce hadith met en évidence le mérite de cette communauté, en nombre et en qualité. En nombre : Par leur grande quantité. En qualité : Par leurs caractéristiques, comme cela est venu dans le hadith : « **Soixante-dix milles de ses membres entreront au paradis sans jugement ni châtiment** ».

Sa parole : « **Et le prophète** صلى الله عليه وسلم **se leva et rentra chez lui. Certains gens se mirent à discuter sur ces soixante-dix mille personnes** » : Les gens qui étaient parmi les présents se mirent à parler entre eux à propos de ce hadith. Il y a également dans ce passage, le mérite des compagnons (qu'Allah soit satisfait d'eux) dans le fait d'être toujours à la recherche de la science, et de même leur attachement à chercher à comprendre les paroles enseignées par leur prophète (qu'Allah prie sur lui et le salue), d'un attachement lié l'envie d'agir en conséquence. Il y a également dans ce passage, la permission de faire des efforts dans la recherche de la compréhension des textes (al-ijtihâd), dans ce qui ne comporte aucune preuve à la base (permettant de prendre position), car ils ont dit ce qu'ils ont dit, par effort de compréhension et le prophète صلى الله عليه وسلم ne les blâma pas. Toutefois, le mujtahid qui ne possède pas de preuves n'a pas le droit d'établir un jugement ferme provenant de lui-même, mais plutôt il devra dire : « *j'espère que le statut de cette chose est ainsi ou alors ainsi* », de la même façon que les compagnons ont agit.

Sa parole : « **C'est alors que le prophète** صلى الله عليه وسلم **sortit de chez lui et on l'informa du sujet de discussion. Il dit : « Ce sont ceux qui ne demandent pas qu'on leur fasse de ruqyah, ni de cautérisation, qui ne consultent pas les augures et placent toute leur confiance en leur Seigneur.** » : C'est-à-dire qu'ils ne demandent à personne de leur pratiquer la ruqyah, ni ils demandent à celui qui serait parmi eux, possédant la science de la cautérisation, de leur pratiquer, ni ils consultent les augures, car l'augure est du polythéisme, et eux ont délaissés de face le polythéisme, et ils ne se tournent vers personne pour

leurs besoins, comme le fait de demander la ruqyah ou ce qui est autre que cela, et de même ils délaissent la cautérisation, même si c'est uniquement pour les soins qu'elle est demandée.

Ce qui les a emmenés à cela : La force de leur confiance placée en Allah, et le fait de s'en remettre à Lui pour toute chose, et de ne pas attacher leurs cœurs à une chose autre que Lui, dans ce qu'Il a prédestiné. Ils n'espèrent donc de personne, si ce n'est d'Allah, ne craignent que Lui, et ils croient fermement que ce qui les as touché n'est que par Son destin, et par choix de Sa part. Ils ne fuient donc vers personne excepté Allah seul, pour l'éloignement des maux. Allah dit à propos de Ya'qûb (qu'Allah le salue) : « **Je ne me plains qu'à Allah de mon déchirement et de mon chagrin** » (12/86)

Sa parole : « **'Ukkâshah ibn Mihsan se leva** » : Ce compagnon est connu, il assista à la bataille de Badr et les autres batailles en compagnie du prophète صَلَّى ٱللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ. Il descend des Banî Asad Ibn Khuzayma. Il mourut martyr par la main de Tulayha ibn Khuwaylid. Il faisait partie du groupe de gens qui avaient accompagnés Khâlid ibn Al-Walîd lorsqu'ils combattirent les apostats. Il combattit les Banî Asad en raison de leur apostasie de l'islam, et parmi eux se trouvait Tulayha. Il prétendit alors être un prophète et les gens le crurent. Allah l'honora par la main de 'Ukkâsha alors qu'il était mécréant, puis après cela, Allah le guida à l'islam. Il combattit les perses avec Sa'd ibn Abî Waqqâs, et il se produisit des événements que l'histoire relata, et il fit partie de ceux qui moururent martyrs dans le combat célèbre appelé « **l'évènement du pont** ».

Sa parole : « **Il dit : « Invoques Allah pour que je fasse partie de ce groupe de personne.** » : Ce hadith contient la preuve que l'intercession par un humain vivant en faveur de celui qui lui demande une invocation. Néanmoins, une fois la personne morte ou absente, il est clair pour celui qui a de la clairvoyance que cela n'est pas permis. Celui qui invoque un mort ou un absent en lui demandant ce qu'il n'est pas capable, l'a certes placé à l'égal d'Allah, car il n'est pas possible qu'en dehors d'Allah, un mort ou un absent exauce quoique ce soit, comme le dit Allah : « **Ne donnez pas d'égaux à Allah alors que vous savez** ». Que vous savez qu'Il est votre seigneur et votre créateur, vous et ceux qui vous ont précédés. Il vous fait parvenir Ses bienfaits apparents ou non, ne vous tournez donc pas vers autres que Lui concernant vos désirs, mais plutôt soyez sincères en Lui vouant une adoration exclusive, dans tout les demandes, grands ou petites soient-elles.

Sa parole « **Tu en fais partie** » : En raison de ce qu'il connait de lui comme foi, mérite, et efforts, comme cela est venu dans un hadith : « **Allah a contemplé les**

gens (ayant assistés à la bataille) de Badr puis dit : « Œuvrez comme vous le voulez, car je vous aie certes pardonnés » (Bukhârî 3007 et Muslim 2494, d'après le récit de 'Alî (qu'Allah soit satisfait de lui)

Sa parole : « **Un autre homme se leva et demanda la même chose. Le prophète** صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ **lui dit : « 'Ukkâshah t'a devancé. ».** » : L'apparence du hadith est que le prophète (qu'Allah prie sur lui et le salue) voulu fermer la porte, afin que les gens ne succèdent pas les demandes au point où demandent certains ne le méritant peut-être pas, et ceci est une préservation de sa part (qu'Allah prie sur lui et le salue) comme cela est clair.

Chapitre 3 :

« Du fait de craindre le polythéisme »

Allah le Très Haut dit : « Certes Allah ne pardonne pas qu'on Lui donne des associés… **» Sourate An Nissa – Les Femmes v.48** [*]

[*] L'imam an-Nawâwî (qu'Allah lui fasse miséricorde) a dit dans on commentaire de sahîh Muslim (2/297) : « **L'entrée en enfer du polythéiste est sous une forme générale, et il y rentrera pour s'y éterniser, et nulle différence entre les gens du Livre (juifs et chrétiens) et les adorateurs d'idoles ou encore les autres mécréants. Et nulle différence pour les gens de la vérité, entre le mécréant qui rejette la vérité par orgueil et entêtement, et les autres qui divergent eux aussi de l'islam, et entre celui qui s'attribue à l'islam et qui a été reconnu mécréant par son rejet (de l'islam) ou autre. Quant aux non-polythéistes et leur entrée au paradis, si la personne ne faisait pas partie des auteurs de grands péchés sur lesquels ils ont persistés, il rentrera parmi les premiers au paradis, et dans le cas contraire, il sera placé sous la volonté d'Allah. S'Il veut lui pardonner, il rentrera directement au paradis, sinon il sera châtié, puis on il sera sorti du Feu pour finalement être introduit au paradis pour y rester éternellement** ».

Je dis : Ceci est la parole des gens de la sunna, sans aucune divergence entre eux sur ce point, et ce verset est parmi ceux qui sont censés procurer une immense peur du polythéisme, car Allah a nié le pardon pour le polythéiste, et a rendu obligatoire son éternité en enfer, de manière générale, sans restriction. Puis Il a dit : « **Et Il pardonne en deçà de cela à qui Il veut** ». Il apporta ici une restriction pour les péchés en dehors du polythéisme, car ce péché qui a cette gravité, nul ne doit s'en sentir préservé, car nul secours ne l'accompagnera si la personne ne s'en repent pas avant sa mort.

L'ami proche d'Allah [Ibrahim] a dit : « Et préserves-moi ainsi que mes enfants de l'adoration des statues. **» Sourate Ibrâhîm v.35** [*]

[*] « **Al-khulla** – l'amitié intime » est plus spécifique que l'amour, et c'est donc pour cela qu'Allah spécifia deux amis intimes : Ibrâhîm et Muhammad صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ.

La lecture de ce verset coranique doit également faire peur au serviteur, car même l'ami intime d'Allah, l'imâm des pieux, qu'Allah a établi comme communauté à lui seul, et dit : « **Et celles d'Ibrâhîm qui a tenu parfaitement sa promesse de transmettre** » (53/37) Il lui ordonna d'immoler son fils, et il se soumis à l'ordre de son seigneur, il brisa les statues, et intensifia son désaveu des gens du polythéisme, et avec tout ceci, il a craint de pouvoir tomber dans le polythéisme, qui était en son temps l'adoration des statues, de par sa connaissance que rien ne pouvait l'en détourner si ce n'est Allah, par Sa guidée et Sa réussite, et non par sa force à lui, ni sa puissance. Et comme est excellent ce qu'Ibrâhîm at-Taymî dit : « **Qui peut se sentir à l'abri de l'épreuve, après Ibrâhîm (qu'Allah le salue) ?!** » (Voir tafsîr Ibn Jarîr 15757).

Ceci est donc une chose dont personne ne peut prétendre en être préservé, et certes de nombreuses personnes intelligentes de cette communauté y sont tombées, après les trois premiers siècles privilégiés. Les idoles réapparurent et furent adorées à nouveau, et c'est ceci qu'a craint Ibrâhîm (qu'Allah le salue) pour lui-même et ses enfants, tandis que la majorité de la communauté s'y noya. Les mosquées et les mausolées se dressent alors sur des tombes, auxquels les adorations étaient vouées, et ceci fut considéré comme une religion, alors que ces statues et ces idoles sont semblables à celles de peuple de Nûh (qu'Allah le salue), et de même, semblables à al-Lât, al-'Uzza et Manât, et les statues des tribus arabes, et autres encore. Comme est donc semblable ce qui toucha les contemporains de cette communauté. Les a atteint ce qui toucha les peuples de l'antéislam, parmi les groupes de polythéistes arabes et autres ! Même plus, ils sont tombés dans un polythéisme plus grand encore (que les nations précédentes) car en plus d'associer dans l'adoration, les voila qui associent dans la seigneurerie, et le détail de ceci serait long.

Il (qu'Allah le salue) mentionna donc la raison qui exigea sa crainte du polythéisme pour lui-même et ses enfants, puisqu'il dit : « **Seigneur ! Elles ont certes égarées beaucoup de gens** ».

Les communautés se sont égarées en adorant les statues, à l'époque d'Ibrâhîm (qu'Allah le salue), et même déjà avant lui, et bien sûr après lui. Celui qui médite le Coran connaitra l'état des créatures, et le polythéisme dans lequel ils sont tombés, celui pour lequel Allah envoya les messagers afin de l'interdire, et de menacer celui qui le pratiquerait, et d'annoncer la récompense à celui qui le

délaisserait. S'égara ceux qui s'égarèrent donc, du fait de leur détournement du Coran, et de leur ignorance pour ce qu'Allah a ordonné et interdit. Nous demandons à Allah qu'Il nous raffermisse sur l'islam, et nous lui demandons la droiture sur cela afin que nous Le rencontrions sur l'unicité, Il est certes l'allié de ceci et le Capable de cela, et il n'y a de force et de puissance qu'en Allah, l'Elevé, le Grandiose.

Allah a dit : « **Si Tu les châties, ce sont Tes serviteurs, et si Tu leur pardonnes, Tu es certes le Puissant le sage** » (5/118) : [C'est ce verset que l'on trouve dans les manuscrits rédigés à la main, et il est possible de le but soit la parole d'Allah, sur la langue de Son ami intime : « **Celui qui me suit sera des miens, quant à celui qui me désobéit, Tu es certes Pardonneur et Miséricordieux** »]. Il a renvoyé leur affaire à Allah, tout comme le fit '3Îssâ (qu'Allah le salue), et Allah nous a montré –dans ce qui fut révélé à Son prophète Muhammad صلى الله عليه وسلم Son jugement concernant les polythéistes, et qu'Il ne leur pardonnera pas. Et il n'y aucune opposition, car Il a montré le jugement à leur appliquer dans Son noble Livre, dont : « **Le faux ne l'atteint ni par devant, ni par derrière, c'est une révélation d'un Sage, d'un Digne de louanges** » (41/42)

On trouve dans un hadith que le prophète صلى الله عليه وسلم **a dit : «** Ce que je crains le plus pour vous, c'est le polythéisme mineur. » Lorsqu'on le questionna à ce sujet, il répondit : « Il s'agit de l'ostentation ». **» Ahmad 5/428** [*]

[*] Ce hadith a été rapporté par Ahmad (5/428), At-Tabarânî dans « ***al-mu'jam al-kabîr*** » (4301) et Al-Bayhaqî dans « ***ash-shu'ab*** » (6831), d'après Mahmûd ibn Labîd.

Si alors nous voyons qu'il صلى الله عليه وسلم le craint pour ses compagnons, eux qui unifient Allah par toutes leurs adorations, en espérant de Lui, et qui se dirigent vers les obéissances qu'il leur adresse, en émigrant, en combattant les mécréants, en connaissant les valeurs prêchées par leur prophète, et ce qu'Allah a révélé dans Son Livre, comme sincérité et désaveu du polythéisme. Alors comment ne pas craindre pour celui qui n'est pas lié à eux, qui n'a pas leur

niveau de science, et leur quantité de bonnes œuvres, parmi ce qui est pire que cela ?!

Et il صلى الله عليه وسلم informa que nombreux de sa communauté seront ceux qui tomberont dans le grand polythéisme, et ceci dans sa parole rapporté par Thawbân (qui sera citée au le chapitre 22 de ce livre) : « **Jusqu'à ce que des tribus entières de la communauté rejoindront les polythéistes, et que des groupes de cette communauté adoreront les idoles** ».

Ce qu'il avait annoncé se produisit, et l'épreuve se généralisa à tout le monde musulman, jusqu'à ce qu'ils considèrent ceci comme une religion, malgré l'apparence des versets coraniques clairs, et des hadiths authentiques concernant l'interdiction, et la peur à avoir par rapport au polythéisme, comme Allah dit : « **Certes, celui qui donne quelconque associé à Allah, Il lui interdit le paradis, et son refuge sera l'enfer** » (5/72). Et Il dit : « **Eloignez-vous de la souillure des idoles et abstenez-vous des paroles mensongères, (Soyez) exclusivement acquis à la religion d'Allah** » (22/30-31) Ceci est la réalité de l'unicité, comme cela a précédé dans le chapitre précédent. Puis Allah nous dit, en avertissant Ses serviteurs contre le polythéisme : « **Celui qui associe à Allah, c'est comme s'il tombait du ciel et que les oiseaux le happaient, ou que le vent le précipitait dans un abîme très profond** » (22/31) Celui à qui ces versets ne font pas peur, et ne l'aident pas à s'éloigner du polythéisme dans l'adoration lorsqu'il médite ces versets, cette personne ne comprends même pas ce qu'il lit.

Ibn Mas3ûd (رضي الله عنه) **a dit : «** Le prophète صلى الله عليه وسلم a dit : « Quiconque meurt en invoquant un égal à Allah entrera en enfer. » **Bukhârî 4497** [*]

[*] Ce hadith contient également un avertissement contre le polythéisme, et l'incitation à le craindre. « *an-niddu* – l'égal » : ce terme équivaut à « *ach-chabîh* – le ressemblant » et « *al-mithlu* – l'équivalent ». Donc, celui qui invoque un mort ou une personne absente, en se tournant vers lui par son être et son cœur, désirant et craignant de lui, et ce peu importe si ceci est accompagné d'une demande ou non, celui-ci est un polythéiste, et c'est ceci qu'Allah ne pardonnera pas. C'est pour cela qu'Allah a interdit de prendre des

intermédiaires, et Il blâme certes celui qui pratique cela, d'un grand blâme, du fait que ceci s'oppose à la sincérité, qui consiste elle en l'orientation du cœur et de son être vers Allah, dans tout ce que craint le serviteur, dans ce qu'il espère, en se rapprochant de Lui, et en considérant tout ceci comme une religion. Et parmi les choses connues, c'est que si quelqu'un se tourne vers un intercesseur, en lui demandant des choses, il se sera forcément détourné d'Allah dans le même temps. Et ceci contredit la sincérité, et le détail de cela viendra dans le chapitre concernant « l'intercession ».

Muslim (93/152) rapporte d'après Jâbir (رضي الله عنه) **que Le prophète** صلى الله عليه وسلم **a dit : «** Quiconque rencontre Allah sans ne Lui avoir rien associé entrera au paradis, et quiconque le rencontre en Lui ayant associé quoi que ce soit entrera en enfer. **»** [*]

[*] Sa parole : « **Quiconque le rencontre en Lui ayant associé quoi que ce soit entrera en enfer** » : Ceci est la conséquence du polythéisme, qu'il soit en petite ou grande quantité.

Quant au grand polythéisme : Nul acte n'est agrée en sa présence, et il implique l'éternité en enfer.

Quant au petit polythéisme, tel l'ostentation légère, et les paroles telles : « ***Si Allah et toi le voulez*** », « ***Je n'ai rien en dehors d'Allah et de toi*** » : Celui-là ne mécroit pas sauf si ses mauvaises actions prennent le dessus sur ses bonnes.

Certains savants ont dit : Allah s'est limité à la mention (globale) du polythéisme, de par ce que cela implique comme liens avec l'unicité, et comme liens avec l'affirmation du message, car celui qui dément les messagers d'Allah صلى الله عليه وسلم a démenti Allah, et celui qui dément Allah est un polythéiste. Le but donc de la première partie du hadith : Celui qui meurt en ayant la foi en tout ce que la foi implique, de manière générale comme de manière détaillée.

Chapitre 4 :

« Inviter les gens à attester qu'il n'y a de divinité si ce n'est Allah »

Allah le Très Haut dit : « Dis : Voici ma voie, j'appelle les gens à Allah, avec clairvoyance, moi et ceux qui me suivent, et gloire à Allah et je ne suis point du nombre des associateurs » **Sourate Yûssuf v.108** [*]

[*] Abû Ja'far ibn Jarîr (qu'Allah lui fasse miséricorde) a dit dans son tafsîr (8/104) : « **Allah dit cela à son prophète (qu'Allah prie sur lui et le salue) : « Dis » : Ô Muhammad** ﷺ **. « Voici » : Le prêche auquel j'appelle, et la voie sur laquelle je suis, en appelant les gens à unifier Allah, à être sincères dans les adorations qu'ils Lui vouent, en dehors de toute autre divinité, ou idole, l'obéissance à Ses ordres, et l'éloignement de Ses interdits, « Ma voie » : Mon chemin, mon prêche. « J'appelle les gens à Allah » : Seul et sans associé. « Avec clairvoyance » : Sur cela, et d'une science certaine venant de moi. « Moi et ceux qui me suivent » : se basent aussi sur la clairvoyance, et ils me croient et croient en moi. « Et gloire à Allah » : Dis cela pour purifier Allah et le glorifier du fait qu'il puisse avoir un associé dans Sa royauté, ou dans Son adoration. « Et je ne suis point du nombre des associateurs » : Il dit : « Et je suis innocent des adeptes du polythéisme, je ne fais pas partie d'eux tout comme ils ne font pas partie de moi** ». Fin de citation.

Ce verset montre que les suiveurs des prophètes sont des gens dotés de clairvoyance dans leur appel à Allah, et celui qui n'est pas des leurs [dans cette caractéristique] n'est donc pas réellement des leurs, même s'il l'est concernant l'affiliation et la prétention. Ceci a été dit par Ibn al-Qayyim (qu'Allah lui fasse miséricorde) dans « ***madârij as-sâlikîn*** » (2/502) dans le chapitre de la sagesse.

Et Allah a certes dit : « **Il ne m'a été ordonné que d'adorer Allah et de rien Lui associer. A Lui j'appelle les gens et vers Lui est mon retour** » (13/36) Le prophète (qu'Allah prie sur lui et le salue) ainsi que ses compagnons (qu'Allah

soit satisfait d'eux tous) ne cessèrent d'appeler à ce qu'Allah leur rendit obligatoire, concernant l'appel à unifier Allah dans l'adoration, l'interdiction du polythéisme, et ils combattirent pour cela. Et les versets ordonnant cela sont très nombreux, à l'exemple de la parole d'Allah : « **Et qui est meilleur en religion que celui qui soumet son visage à Allah, tout en étant bienfaisant** » (4/125) et de même :

« **Et qui meilleur en parole que celui qui appelle à Allah, qui œuvre en toute piété et dit : « je suis certes du nombre des musulmans ».** » (41/33)

Ibn 'Abbâs (رضي الله عنه) **rapporte que le prophète** صلى الله عليه وسلم **a dit à Mu'âdh** (رضي الله عنه) **lorsqu'il l'envoya au Yémen : «** Tu vas te rendre chez un peuple faisant partie des gens du Livre. Fais donc en sorte que la première chose à laquelle tu les invites soit d'attester qu'il n'y a pas de divinité [en droit d'être adoré] si ce n'est Allah (dans une autre version : « ... qu'ils unifient Allah…»). S'ils t'obéissent à ce sujet, informes-les qu'Allah a rendu obligatoire l'accomplissement de cinq prières, de jour comme de nuit. S'ils t'obéissent à ce sujet, informe-les qu'Allah leur a rendu obligatoire le versement d'une aumône prélevée sur les plus riches d'entre eux et redistribuée aux pauvres. S'ils t'obéissent à ce sujet, ne touches pas à leur bien les plus précieux, et redoutes l'invocation de l'opprimé car il n'y a pas de voile entre elle et Allah **». Bukhârî 1395 et Muslim 190** [*]

[*] Les gens du Livre mentionnés dans ce hadith sont des juifs et des chrétiens ayant vécus au Yémen.

Sa parole : « **Fais donc en sorte que la première chose à laquelle tu les invites soit d'attester qu'il n'y a pas de divinité [en droit d'être adoré] si ce n'est Allah** » : Ils le disaient déjà, mais tout en ignorant son sens et ce que cette parole indique, concernant la sincérité à vouer à Allah, seul et sans associé, et le délaissement de toute adoration vouée à autre que Lui. Leur parole « ***lâ ilâha illa Allah*** » ne leur est donc pas profitable, du fait qu'ils ignorent son sens, comme c'est d'ailleurs le cas de nombre de contemporains de cette communauté. Ils la disent tout en pratiquant du polythéisme, en adorant les morts, les absents, les tawâghîts, les mausolées. Ils appliquent ce qui contredit

cette parole, et confirment par leurs actes, paroles et croyances ce qu'elle renie comme polythéisme. Ils renient de même ce qu'elle confirme comme sincérité. Ils pensent que son sens est : « La capacité de créer une chose nouvelle » ! En suivant dans cela les penseurs influencés par la philosophie, tels les achâ'3ira et autres qu'eux. Ceci concerne l'unicité de seigneurerie, et tel qu'il est, il est accepté des polythéistes, malgré que cela ne les fait rentrer dans l'islam, comme Allah le dit : « **Dis : « A qui appartient la terre et ce qu'elle contient, si vous savez ? »**. » jusqu'à Sa parole : « **Dis : « Qui vous apporte la subsistance des cieux et de la terre, et qui possède l'ouïe et la vue ? ».** » Et les versets dans ce sens sont nombreux dans le Coran.

Cette unicité donc, a été attestée par les polythéistes des différentes communautés, et de même les gens de l'anté-islam, ceux auxquels le prophète Muhammad صَلَّى ٱللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ croyaient en cela, mais ils ne sont rentrés dans l'islam pour autant, car ils rejetèrent ce que contenait cette parole comme adoration à vouer à Allah seul, en étant sincère dans Son adoration, et en niant toute forme de polythéisme et en s'en désavouant, comme Allah a dit : « **Dis : « Ô gens du Livre ! Venez à une parole commune entre nous et vous, que nous n'adorions qu'Allah Seul, et que nous ne Lui associons rien, et que nous ne nous prenions pas les uns les autres comme des seigneurs en dehors d'Allah, et si vous vous détournez, dites alors : « Attestez que nous, nous sommes soumis ».** » (3/64) Cette unicité est exactement la base de l'islam, comme Allah le dit : « **Le jugement n'appartient qu'à Allah, Il a ordonné de n'adorer que Lui. Ceci est la religion de droiture, mais la plupart des gens ne savent pas** » (12/64) Et Il a dit : « **Diriges tout ton être vers la religion de droiture, avant que ne vienne d'Allah un jour qu'on ne peut repousser** » (30/43) Et Il a dit : « **Il en est ainsi car lorsqu'Allah était invoqué seul, vous ne croyiez pas ; et si on Lui donnait des associés, alors vous croyiez. Le jugement appartient à Allah, le Très-Haut, le Très-Grand** » (40/12) Et Il a dit : « **Adores Allah sincèrement, à Lui appartient la religion. N'est-ce pas à Lui qu'appartient la religion pure ?** » (39/3) Et nombreux sont les versets dans l'explication de l'unicité à laquelle les prophètes ont appelés et pour laquelle les livres ont été révélés.

Ce passage du hadith contient également la preuve que l'unicité dans l'adoration est la première des obligations, car il est la base de la communauté, et la base du fondement de l'islam. Quant à la parole de ceux qui disent que la première obligation est de reconnaître Allah, par la contemplation et la méditation, nous disons que ceci est un ordre inné selon lequel Allah a crée Ses serviteurs. C'est pour cela que l'introduction du prêche des prophètes à leur communauté se basait sur l'unicité d'adoration : « **Afin que vous n'adoriez Allah** » (11/26) et Il

dit : « **Nous n'avons envoyé avant toi messager, si ce n'est que Nous lui avions révélé : « Nulle divinité ne mérite l'adoration excepté Moi, Adorez-Moi donc ».** » (21/10) Et Il dit : « **Ils dirent : « Y-a-t'il un doute au sujet d'Allah, Créateur des cieux et de la terre ?** » (14/10)

Al-'Imâd ibn Kathîr (qu'Allah lui fasse miséricorde) a dit : « **Ceci comporte deux suppositions :**

<u>La première :</u> Y'a-t-il un doute au sujet de Son existence ? Car cette la nature saine de chacun atteste de Sa présence, et elle est contrainte à cette reconnaissance, car cette prise de conscience est indubitable pour les natures saines.

<u>La deuxième :</u> Y'a-t'il dans Sa divinisation, Son unicité et ce qui en découle comme obligation à L'adorer seul, un doute ? Alors qu'Il est le Créateur de l'ensemble des choses existantes, et que par conséquent Il mérite l'adoration, Seul et sans associé. La majorité des communautés reconnaissaient Son existence en tant que Créateur, mais elles adoraient autre que Lui en prenant des intermédiaires, pensant qu'ils leurs seraient profitables, ou qu'ils les rapprocheraient davantage d'Allah ». Fin de citation.

<u>Je dis :</u> La deuxième supposition englobe la première.

Abû Ja'far ibn Jarîr (qu'Allah lui fasse miséricorde) rapporte dans son tafsîr, en commentaire du verset 106 de la sourate Yûsuf, d'après 'Ikrima, Mujâhid et 'Âmir qu'ils ont dit : « **Il n'y a pas une personne qui ignore qu'Allah l'a créé, et qu'Il a créé les cieux et la terre, et ceci est leur foi ». Et d'après 'Ikrima également : « Tu leurs demandes : « Qui a créé les cieux et la terre ? » Ils répondront : « Allah ». Ceci est donc leur foi, mais ils adorent autres que Lui ».**

Et nous avons vu précédemment que la parole « lâ ilâha illa Allah » est paramétrée par de lourds paramètres issus du Coran et de la sunna, parmi cela : la science, la certitude, la véracité, l'amour, l'acceptation, la soumission, et le rejet de tout ce qui est adoré en dehors d'Allah.

Si ces paramètres sont réunis en la personne qui dit cette parole, elle lui profitera, et le contraire pour le contraire. Les gens sont de différents degrés dans la science de cette parole, et dans les actes qui l'accompagne. Parmi eux, certains tirent un profit de sa prononciation, et d'autres non.

Sa parole : « S'ils t'obéissent à ce sujet, informes-les qu'Allah a rendu obligatoire l'accomplissement de cinq prières, de jour comme de nuit » : Ceci est une preuve que l'accomplissement de la prière n'est pas demandée au polythéiste, sauf s'il se soumet en délaissant le polythéisme, intérieurement et extérieurement, car l'islam est la condition de la validité des adorations, comme l'a dit l'imâm an-Nawâwî (qu'Allah lui fasse miséricorde), dans l'explication du sahîh Muslim (1/198) dont le sens approximatif de sa parole est : « que la demande d'accomplissement des obligations ne se fait qu'après l'entrée en islam, et même si cela ne veut pas forcément dire qu'Allah ne s'adresse pas à eux, leur châtiment leur sera quand même multiplié dans l'au-delà . Et la parole juste est que les mécréants sont concernés par l'application des branches de la législation : les obligations, les interdictions, et ceci est la parole de la majorité ». » Fin de citation.

Sa parole : « **S'ils t'obéissent à ce sujet, informe-les qu'Allah leur a rendu obligatoire le versement d'une aumône prélevée sur les plus riches d'entre eux et redistribuée aux pauvres** » : Ceci montre que l'aumône légale ne profite qu'à celui qui a unifié Allah, et qui prie les cinq prières selon leurs conditions, leurs piliers, et leurs obligations.

L'aumône légale est liée à la prière dans le Livre d'Allah, et ce qui prouve cette phrase est le verset : « **Il ne leur a été commandé, cependant, que d'adorer Allah, Lui vouant un culte exclusif, d'accomplir la prière, de s'acquitter de l'aumône légale. Et voila la religion de droiture** » (98/5) Celui qui accomplit ces choses-là est considéré comme ayant accompli le reste, en raison de l'importance de ces points primordiaux, car cela implique que le reste va suivre.

Allah a dit : « **S'ils se repentent, accomplissent la prière et s'acquittent de l'aumône légale, alors laissez-leur la voie libre** » (9/5). Anas (qu'Allah soit satisfait de lui) a dit à propos de ce verset : « **Leur repentir concernait l'abandon des idoles, et leur retour à l'adoration de leur seigneur, de l'accomplissement de la prière, et de l'acquittement de l'aumône légale** » (Ibn Mâjah 70, Al-Hâkim 2/233)

Ibn Mas'ûd (qu'Allah soit satisfait de lui) a dit : « **On m'a ordonné de lier ma pratique de la prière à l'acquittement de l'aumône légale. Quant à celui qui ne s'en acquitte pas, il n'y a pas de prière pour lui** » (At-Tabarânî 10095, Al-Haythamî 3/62)

Ibn Zayd (qu'Allah l'agréé) a dit : « **Allah refuse d'accepter la prière [d'une personne] si ce n'est [qu'il doit s'acquitter de] l'aumône légale** » (Ibn Kathîr dans son tafsîr 2/337)

Sa parole : « **S'ils t'obéissent à ce sujet, ne touches pas à leur bien les plus précieux** » : en avertissement du fait qu'il dépasse les limites fixées par Allah et Son messager, concernant l'aumône légale, qui est à prendre parmi les biens de moyenne valeur, et la cause de cela est qu'il faille la sortir apaisé et doté d'une bonne intention, et tout ce qui est demandé au dessus du seuil légiféré ne contiendra pas de bien, et ceci est une base pour laquelle il faut faire preuve de douceur.

Sa parole : « **Et redoutes l'invocation de l'opprimé** » : Ceci indique que le récolteur des impôts qui exige un montant supérieur au seuil légiféré devient injuste par ceci, envers celui qui est saisi. Et l'invocation de l'injuste est acceptée, et il n'y aucun voile, entre elle et Allah, qui pourrait empêcher son exaucement. Cette partie du hadith contient un avertissement contre l'injustice de manière générale, et le percepteur des aumônes doit faire preuve de justice dans ce qu'il prélève, afin de ne pas être injuste en prenant plus que le droit exigé, ou en négligeant ce droit. Il doit donc chercher la justice, en se plaçant au juste milieu. Et Allah est le plus savant.

Al Bukhârî et Muslim rapporte aussi d'après Sahl ibn Sa'd (رضي الله عنه) **que le prophète** ﷺ **a dit le jour [de la bataille] de Khaybar : «** Demain, je remettrai l'étendard à un homme qui aime Allah et Son prophète, et qu'Allah et Son prophète aiment. C'est par cet homme qu'Allah nous donnera la victoire. » Les compagnons passèrent alors la nuit à discuter de celui d'entre eux à qui l'étendard sera remis. Le lendemain matin, ils se rendirent chez le prophète ﷺ, chacun d'entre eux espérant se voir confier l'étendard.
[Le prophète] dit alors : « Où est 'Ali ibn Abî Talîb ? »
On lui répondit : « Il se plaint de douleurs aux yeux. » On envoya quelqu'un le chercher et on l'amena devant le prophète ﷺ qui cracha sur ses yeux. Il invoqua Allah en sa faveur et il fut immédiatement guéri, comme si aucun mal ne l'avait jamais touché.
Le prophète ﷺ lui confia l'étendard et lui dit : « Avances avec prudence jusqu'à atteindre leurs positions. Puis invites-les à embrasser l'islam

et informes-les de ce qui leur incombe concernant le droit d'Allah le Très Haut, car je jure par Allah : si Allah guide par ton intermédiaire un seul homme, cela vaut mieux pour toi que de posséder des chameaux roux. ». **» Bukhârî 2942 et Muslim 2406** [*]

[*] « **Sahl ibn Sa'd » :** Il s'agit de Ibn Mâlik ibn Khâlid al-Ansârî al-Khazrajî as-Sâ'idî, Abû al-'Abbâs. C'est un compagnon connu, et son père fut un compagnon également. Il mourut en l'an quatre-vingt huit de l'hégire, après avoir vécu plus de cent ans.

Sa parole : « **Le prophète** صلى الله عليه وسلم **a dit le jour [de la bataille] de Khaybar : « Demain, je remettrai l'étendard à un homme qui aime Allah et Son prophète, et qu'Allah et Son prophète aiment. C'est par cet homme qu'Allah nous donnera la victoire.** » : Ce hadith contient la bonne nouvelle de la victoire, et c'est un signe parmi les signes de la prophétie, car ceci s'est réalisé comme le prophète (qu'Allah prie sur lui et le salue) l'avait annoncé.

Sa parole : « **Et qu'Allah et Son prophète** صلى الله عليه وسلم **aiment** » : Sheikh al-Islam a dit : « Cette caractéristique ne se limite pas à 'Alî ou autres califes bien guidés (qu'Allah soit satisfait d'eux), car de toute évidence Allah et Son messager صلى الله عليه وسلم aiment tout croyant pieux qui aime Allah et Son messager صلى الله عليه وسلم. Malgré cela, ce hadith est parmi les meilleurs textes que l'on trouve pour argumenter contre les nawâsibs qui ne voulurent pas lui prêter allégeance, ou même pour certains qui le rendirent mécréants, ou encore d''autres parmi eux qui le considérèrent pervers, comme les khawârijs. Néanmoins, cette parole ne peut pas servir non plus d'argumentation pour les râfidhas qui estiment que les textes contenant les mérites des compagnons ne concernent que la période précédant leur apostasie (selon leur prétention). Certes les khawârijs disent la même chose sur '3Alî (qu'Allah soit satisfait de lui), mais tout ceci est faux. Allah et Son messager n'ont pas appliqués de tels éloges sur des gens dont Allah savait qu'ils allaient mourir mécréants.

Ce hadith contient également la preuve de l'affirmation de l'attribut de l'amour à Allah, contrairement à la parole des jahmiyas et de ceux qui prennent cette parole.

Ce hadith contient également nombre de mérites de ‘Alî (qu'Allah soit satisfait de lui), du fait qu'il aie été privilégié de porter l'étendard, son prêche orienté aux gens de Khaybar pour les inviter à l'islam, son combat envers ceux d'entre eux qui refusèrent, et il se produisit lors de ce combat des faits extraordinaires qui sont mentionnés dans les biographies et les récits de batailles.

Ce hadith contient également la recommandation d'appeler les gens à l'islam, dont la base est la parole « **lâ ilâha illa Allah** », en raison de la parole d'Allah : « **Que soit issu de vous une communauté invitant au bien, qui ordonnent le convenable et interdisent le blâmable…** » (3/104)

Sa parole : « **Où est ‘Ali ibn Abî Talîb ? » On lui répondit : « Il se plaint de douleurs aux yeux.** » : L'auteur (qu'Allah lui fasse miséricorde) a dit, au point vingt-trois de ce chapitre : « Ceci contient la preuve de la foi au destin, car cela a atteint celui qui ne l'espérait pas, et n'a pas atteint celui qui l'espérait ».

Sa parole : « **On envoya quelqu'un le chercher** » : C'est-à-dire que le prophète صَلَّى ٱللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ envoya quelqu'un pour le faire venir, et dans le « sahîh Muslim (2404) », nous trouvons que celui qui alla à ‘Alî est Sa‘d ibn Abî Waqqâs (qu'Allah soit satisfait des deux), et nous trouvons un autre récit dans le sahîh Muslim (1807) d'Iyyâs ibn Salama, qui dit que c'est son père qui alla le chercher (qu'Allah soit satisfait des deux).

Sa parole : « **Le prophète** (صلى الله عليه و سلم) **cracha sur ses yeux** » : C'est-à-dire qu'il postillonna légèrement.

Sa parole : « **Il invoqua Allah en sa faveur et il fut immédiatement guéri** » : Il fut soigné et guéri instantanément, d'une guérison complète. Et ceci en faveur de l'invocation du prophète (qu'Allah prie sur lui et le salue) comme cela est venu dans le hadith, il invoqua donc et fut exaucé. Ce hadith contient donc un signe parmi les signes de la prophétie, et tout ceci vient et se réalise par Allah seul, car Il est celui qui détient le profit et le méfait, le don et la retenue, et nulle divinité autre que Lui, ni nul Seigneur autre que Lui.

Sa parole : « **Avances avec prudence jusqu'à atteindre leurs positions** » : Il lui ordonna donc d'avancer prudemment, et en faisant preuve de bon comportement et de retenue. Le terme « leurs positions – sâhatihim » veut dire ici : « leurs forts et leurs campements ».

Sa parole « **Puis invites-les à embrasser l'islam** » : Ceci est la partie correspondant au titre du chapitre. Et il en est ainsi pour les gens de l'islam, que

le but de leur combat soit de désirer la guidée pour les gens, jusqu'à ce qu'ils rentrent dans l'islam. Il convient également au détenteur de l'autorité que cela soit sa base d'appui, son but et son intention.

Sheikh al-islam a dit dans « ***majmu' al-fatâwâ*** » (7/263) : La religion de l'islam qui est celle agréée auprès d'Allah, et pour laquelle Il envoya les messagers : c'est la soumission à Allah seul, et sa base est dans le cœur, l'humiliation pour Allah seul, en L'adorant seul. Celui qui L'adore et adore en même temps une autre divinité n'est pas musulman, et celui qui s'enorgueilli à L'adorer n'est pas musulman. Quant à la foi, son fondement est la véracité du cœur, la reconnaissance et la connaissance du seigneur.

Sa parole : « **Et informes-les de ce qui leur incombe concernant le droit d'Allah le Très Haut** » : Parmi ce qu'Il a ordonné et légiféré comme droits liés à « lâ ilâha illa Allah ». Et ceci nous indique que les actes font partie de la foi, contrairement à ce que pensent les achâ'iras et les murji²as qui disent : « Elle n'est qu'une parole ». Et ils considèrent la foi comme étant une simple reconnaissance, en délaissant par cela ce qu'indiquent le Coran et la sunna, car la religion englobe les actes qu'Allah a ordonné, et le délaissement de ce qu'Il a interdit.

Ce hadith contient également une réplique aux associateurs qui se basent, dans leur polythéisme, sur des miracles de leurs alliés, qui selon eux, prouvent leur mérite. Et le commandeur des croyants, 'Alî (qu'Allah soit satisfait de lui) obtint des miracles et des faits extraordinaires, d'une quantité que les autres n'ont pas obtenus. Il a de même le mérite d'être un des tous premiers musulmans, le mérite du combat, et d'autres mérites propres à lui. Il a certes creusé des grands fossés, qu'il remplit de feu, en y jetant ceux qui exagérèrent à son propos, ou ceux qui crurent d'une croyance semblable à certains polythéistes, dû à son rang parmi les « ahl al-baït ». Il était donc parmi les compagnons, un des plus éloignés du polythéisme, et fit preuve de dureté envers ceux qui associèrent, au point de les brûler.

Et de même 'Umar ibn al-Khattâb (qu'Allah soit satisfait de lui), avec tous les miracles lui ayant été attribués, il était parmi les plus éloignés du polythéisme et de ses chemins.

Eux deux furent deux hommes parmi les gens ayant accomplis des prodiges, et cela ne leur donna de force supplémentaire qu'uniquement dans l'unicité d'Allah, et de la dureté envers les polythéistes et ceux qui donnent des égaux à Allah, comme cela arriva à 'Umar quand il délégua à al-'Abbâs la prière de demande de la pluie (sahîh Bukhârî 1010), ou lorsqu'il aplanit la tombe de

Dâniâl (qu'Allah le salue) alors que les compagnons trouvèrent sa tombe à « Baït mal al-Harmazân » (Voir : al-bidâya wan-nihâya, d'ibn Kathîr 2/40). Et les miracles apportèrent également aux messagers un renforcement de leur prêche à l'unicité, et une dureté envers les gens du polythéisme et du rejet du message et leur combat. Toutefois, il se peut que certains aspects diaboliques prennent le dessus par la main de gens ayant oubliés leur seigneur. Ceci est flou aux yeux des ignorants qui sont tombés dans le polythéisme, et ils prennent cela pour des miracles et des prodiges. Ceci n'est en fait que ruse et égarement du diable à celui qui ne différencie pas entre le faux et la vérité, entre la guidée et l'égarement. Et Allah a dit à Son prophète Muhammad صلى الله عليه وسلم : « **Tiens fermement à ce qui t'a été révélé car tu es sur le droit chemin** » (43/43)

De même, il est indispensable à chacun de chercher la vérité issue du Coran, en le méditant, car Il est le droit chemin, et de ne pas se tourner vers les embellissements déposés par le diable, comme cela s'est produit pour certains de cette communauté et des gens d'avant, en s'y noyant.

Sa parole : « **Et informes-les de ce qui leur incombe concernant le droit d'Allah le Très Haut** » : Comme accomplissement des obligations, de la manière légiférée, et l'interdiction de dépasser les limites qu'a apposées Allah autour du licite et de l'illicite, et que ceci fait partie de la foi. Tous les actes rentrent sous l'appellation de la foi. Le licite est ce qu'Allah a permis, et l'illicite est ce qu'Allah a interdit, et la religion est ce qu'Allah a légiféré. Si une personne choisit l'islam –qui est l'unicité et la sincérité- considère licite ce qu'Allah a considéré comme tel, et considère illicite ce qu'Allah a considéré comme tel, puis il ordonne cela et lutte pour cela, celui-là a accompli ce qu'Allah lui a demandé d'accomplir. Et le succès provient d'Allah.

Sa parole : « **Car je jure par Allah : si Allah guide par ton intermédiaire un seul homme, cela vaut mieux pour toi que de posséder des chameaux roux** » : « **les chameaux roux –humr an-na'am** » : Ce sont les biens les plus précieux aux yeux des arabes.

Ce hadith contient donc l'incitation à prêcher les gens à la religion d'Allah, et la demande de guidée pour celui dont Allah a voulu la guidée, afin que le prêcheur à la vérité atteigne ce degré immense en guidant celui dont Allah a voulu la guidée, et il ne convient donc pas d'être négligent dans ces nobles buts, et le succès provient d'Allah.

Chapitre 5 :

« L'explication du Tawhîd, et de l'attestation qu'il n'y a pas de divinité si ce n'est Allah »

Allah le Très Haut : « Ceux qu'ils invoquent, cherchent [eux-mêmes] le moyen, à qui se rapprochera le plus de son Seigneur… **» Sourate Al Isra – Le Voyage Nocturne v.57** [*]

[*] Ceux-ci sont des polythéistes, et ceux qu'ils invoquent ne possèdent aucun moyen de dissiper le mal ou de le changer, tel les anges, les prophètes, les gens pieux, le Messie et sa mère, al-'3Uzayr. Tous ceux-ci, leur religion est l'unicité, et elle est en opposition avec la religion de ceux qui invoquent autre qu'Allah, et Il les a décrit comme : « **cherchant [eux-mêmes] le moyen, à qui se rapprochera le plus de son Seigneur** ». Ils annulent leur rapprochement avec Allah, [en tombant dans le polythéisme], au lieu d'être sincère envers Lui, d'obéir à Ses ordres et s'éloigner de ce qu'Il a interdit.

Le plus grand des rapprochements : C'est l'unicité pour laquelle Allah a envoyé Ses messagers et Ses prophètes, et il a rendu obligatoire d'agir en fonction de cela, et d'y appeler les gens. Et c'est ceci qui va rapprocher d'Allah, et à Son pardon et Son agrément, en décrivant cela comme suit : « **Ils espèrent Sa miséricorde et craignent Son châtiment** ». Ils n'espèrent de personne d'autre que Lui, ne craignent nul autre que Lui, et c'est ceci l'unicité, car ceci va les empêcher de tomber dans le polythéisme, et va engendrer en eux l'espoir de la miséricorde d'Allah, et la fuite de Son châtiment. Et Celui qui veut quelque chose d'eux –et c'est devenu ainsi- a inversé les choses, il leur demande ce qu'eux blâment, comme polythéisme, en invoquant des choses en dehors d'Allah, et ceci est le sens de la parole d'Allah : « **Et le jour du jugement, ils vont renier votre association** » (35/14) et Sa parole : « **Et quand les gens seront rassemblés pour le jugement, ils seront leurs ennemis et nieront leur adoration pour elles** » (46/6)

Et ce verset contient une réplique à ceux qui prétendent que le polythéisme des peuples anciens se limitait à l'adoration des statues. Nous voyons ici dans ce

verset, qu'Allah blâme ceux qui invoquent autre que Lui, même si c'est un prophète, un pieux, un ange, et autres de valeur moindre. L'invocation adressée aux morts et aux absents, en espérant faire venir un bienfait, ou repousser un mal, ceci est du grand polythéisme, celui qu'Allah ne pardonne pas, et ceci annule ce qu'indique la parole de sincérité.

Médite bien ce noble verset, le sens de l'unicité t'apparaîtra, ainsi que ce qui l'annule, comme le polythéisme, et le fait de placer des égaux avec Allah. Ce verset fut révélé à propos de celui qui adore les anges, le messie et sa mère, al-'3uzayr. Ceux-là (leurs adorateurs) sont les premiers concernés par Sa parole : « **Dis : « invoquez ceux que vous prétendez être des divinités en dehors de Lui. Ils ne possèdent ni le moyen de dissiper votre malheur, ni de le détourner** » (17/56)

Puis Il détailla que ces polythéistes ont divergés d'avec ce qu'ils invoquent, car Allah a dit : « **Ceux qu'ils invoquent, cherchent [eux-mêmes] le moyen, à qui se rapprochera le plus de son Seigneur…** » (17/57) Et le sens de ce verset est : Ils cherchent à aller vers Allah, en cherchant un moyen, et ils ne se dirigent pas vers autre que Lui.

Et le plus grand des moyens : L'unicité pour laquelle Allah envoya Ses messagers et prophètes, et pour laquelle Il créa les créatures.

Et parmi les formes d'intercession permises : L'intercession par Ses noms et attributs, comme Allah le dit : « **A Allah appartiennent les plus beaux noms. Invoquez-Le par ces noms** » (7/180) Et comme ceci est mentionné dans les formules de rappel, et par exemple : « **Ô Seigneur ! Je te demande par le fait que toutes les louanges T'appartiennent, nulle divinité autre que Toi, le Généreux, Créateur des cieux et de la terre, ô toi qui possède la noblesse et la royauté** » (Abû Dâwud 1495, at-Tirmidhî 3553, an-Nasâ'î 3/52, Ibn Mâjah 3858). Et sa parole ﷺ : « **Ô Seigneur ! Je Te demande par le fait que nulle divinité ne mérite d'être adorée en dehors de Toi, l'Unique, le seul à être imploré pour nos besoins, Celui qui n'a pas d'enfant ni de parents, et celui dont nul n'est égal à Lui** » (Abû Dâwud 1493-1494, at-Tirmidhî 3484, Ibn Mâjah 3857, Ibn Hibbân 891-892). Et autres que cela parmi les actes pieux et sincères auxquels ne se mêlent pas le polythéisme.

L'intercession pour atteindre Allah se fait par ce qu'Il aime et agréé, non par ce qu'Il répugne et déteste, parmi le polythéisme au sujet duquel Il est purifié selon Sa parole : « **Qu'Allah soit purifié et glorifié de tout ce qu'ils associent** » (52/43). Et Sa parole : « **Et gloire à Allah, et je ne suis point du nombre des**

associateurs » (12/108). Et Sa parole : « **Pureté à Lui, Il est le Très-élevé au dessus de ce qu'ils Lui associent !** » (10/18). Et d'autres versets semblables, très nombreux dans le Coran, qui ordonne aux serviteurs d'être sincère dans l'adoration qu'ils Lui vouent, et qui interdit aux serviteurs (de se tourner vers) autre que Lui, et de Le prendre en considération, de même que Son châtiment, comme cela s'est produit aux nations ayant démenties leurs prophètes quand ils apportèrent les textes relatifs à l'unicité et à l'interdiction du polythéisme, et quand ils ne l'acceptèrent pas, alors Allah fit descendre sur eux Son châtiment, à l'exemple du peuple de Nûh, de 'Âd, de Thamûd et autres qu'eux. Ces nations désobéirent aux messagers quant aux ordres qu'ils leurs apportaient concernant l'unicité, et elles restèrent attachées à leur polythéisme. Ils dirent à Nûh (qu'Allah le salue) : « **Nous voyons que ce sont seulement les vils parmi nous qui te suivent sans réfléchir** » (11/27). Et ils dirent à Hûd (qu'Allah le salue) : « **Tu n'es pas venu à nous avec une preuve, et nous ne sommes pas disposés à abandonner nos divinités sur ta parole, et nous n'avons pas foi en toi …** » (11/53 et les versets suivants). Et ils dirent à Sâlih (qu'Allah le salue) : « **Tu étais auparavant un espoir pour nous. Nous interdirais-tu d'adorer ce qu'adoraient nos ancêtres ?** » (11/62). Et Ils dirent à Shu'ayb (qu'Allah le salue) : « **Est-ce que ta prière nous demande de nous faire abandonner ce qu'adoraient nos ancêtres ou de ne plus faire de nos biens ce que nous voulons ?** » (11/87)

Médites donc sur les récits rapportés par Allah dans Son Livre, concernant les appels des prophètes, et ce qui arriva à ceux qui leurs désobéirent. Allah a dressé, par le Coran, la preuve sur tout polythéiste, et ce jusqu'au Jour dernier.
Quant à ce qui a été rapporté concernant le sens du verset, la parole d'Ibn Mas'3ûd (qu'Allah soit satisfait de lui) qui a dit : « Des hommes parmi les djinns étaient adorés. Puis ils se sont convertis à l'islam. –Et dans une version : Des hommes parmi les humains adoraient des hommes parmi les djinns. Ces djinns se convertirent à l'islam, mais ces humains restèrent attachés à leur religion ». (Bukhârî 4714, Muslim 3030).

Je dis : Ceci ne s'oppose pas à ce qui a précédé, car ce verset est une preuve contre toute personne invoquant quelqu'un ou quelque chose avec Allah, et comme a dit sheikh al-islam Ibn Taymiyya (qu'Allah lui fasse miséricorde) à propos de ce verset : « **Toutes ces paroles sont justes, car ce verset englobe toute chose adorée qui elle-même est un adorateur d'Allah, que ce soit un ange, un djinn ou un être humain** » (« ***majmû' al-fatâwâ*** » 15/226)

Et Il dit : « Et lorsqu'Ibrâhîm dit à son père et à son peuple : « Je désavoue totalement ce que vous adorez, à l'exception de Celui Qui m'a créé, et c'est Lui qui va me guider. Nous en fîmes une parole qui devait rester parmi sa descendance, ainsi reviendrons-t-ils » **Sourate Az-Zukhruf – L'Ornement v.26** [*]

[*] « **Et lorsqu'Ibrâhîm dit à son père et à son peuple : « Je désavoue totalement ce que vous adorez, à l'exception de Celui Qui m'a créé, et c'est Lui qui va me guider. Nous en fîmes une parole qui devait rester parmi sa descendance, ainsi reviendrons-t-ils** » Cette parole, c'est « **lâ ilâha illa Allah** » selon l'unanimité des gens de science, et l'ami intime d'Allah l'a exprimée dans une tournure exprimant son sens et son implication. Il a exprimé la négation en disant : « **Je désavoue totalement ce que vous adorez** » et il a exprimé l'affirmation en disant : « **A l'exception de Celui Qui m'a créé** ». Il a donc restreint l'adoration à Allah seul, tout en la niant à tout autre que Lui et en s'en désavouant. Comme est bon le commentaire de cette parole, et comme il est grandiose.

Al-'Imâd ibn Kathîr (qu'Allah lui fasse miséricorde) a dit à propos de la parole d'Allah : « **« Nous en fîmes une parole qui devait rester parmi sa descendance » : Cette parole, c'est l'adoration d'Allah seul et sans associé, et le délaissement de toute idole. Et cette parole, qui est « lâ ilâha illa Allah » est une parole par laquelle va se guider celui qu'Allah a voulu guider, parmi la descendance d'Ibrâhîm (qu'Allah le salue). « Ainsi reviendrons-t-ils » : A cette parole.**

'Ikrima, Mujâhid, ad-Dahhâk, Qatâda, as-Siddî et d'autres ont dit à propos de Sa parole : « Nous en fîmes une parole qui devait rester parmi sa descendance » : C'est « lâ ilâha illa Allah, et elle ne cessera d'être prononcée par des gens de sa descendance. » (Tafsîr ibn Kathîr 4/127)

Et Il dit aussi : « Ils ont pris leur rabbins et leurs moines comme seigneurs en dehors d'Allah, ainsi que le Christ fils de Marie… » **Sourate At Tawhba – Le Repentir v.31** [*]

[*] « **Leurs rabbins – Ahbârahum** » : Ce sont les savants, et « **Leurs moines – Ruhbânahum** » : Ce sont les adorateurs.

Ce verset a été expliqué par le prophète صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ à 'Adî ibn Hâtim. « **Une fois, lorsqu'il devint musulman, il arriva auprès du prophète (qu'Allah prie sur lui et le salue), qui lui récita ce verset. Il a dit : « J'ai dis : « Ils ne les ont pas adorés ». Il répondit : « Mais si ! Certes, ils vous rendaient illicites des choses licites, et ils vous rendaient licites des choses illicites, et vous les avez suivis. Ceci est votre adoration envers eux** » (At-Tirmidhî (3095) qui a dit : « C'est un hadith hassan-gharîb, et nous ne le connaissons que de 'Abd al-Salâm ibn Harb, et de Ghutayf ibn A'yan qui n'est pas connu des gens du hadith », et sheikh Ibn Taymiyya l'a considéré bon (hassan) dans « majmu' al-fatâwâ » 7/76).

As-Siddî (qu'Allah l'agrée) a dit : « **Ils ont donnés leurs propres conseils aux hommes, en rejetant le Livre d'Allah derrière leurs dos** ». C'est pour cela qu'Allah a dit : « **Nous ne leur avons commandé que d'adorer une divinité unique. Pas de divinité à part Lui ! Gloire à Lui ! Il est au dessus de ce qu'ils Lui associent** » (9/31) Leur obéissance dans cela prit le statut d'une adoration, et les autres devinrent par cela des seigneurs en dehors d'Allah, comme Allah a dit : « **Et Il ne va pas vous commander de prendre pour seigneurs les anges et les prophètes. Vous commanderait-Il de rejeter la foi, alors que vous êtes soumis ?** » (3/80)

Sa parole : « **Ainsi que le Christ fils de Marie…** » : C'est-à-dire qu'ils l'ont considérés comme un seigneur, en lui vouant des adorations en dehors d'Allah, alors qu'Allah a dit : « **(Rappelles-leur) le moment où Allah dira : « Ô 'Îssâ, fils de Maryam, est-ce toi qui a dit aux gens : « Prenez-moi, ainsi que ma mère, comme deux divinités en dehors d'Allah ? » Il dira : « Gloire et pureté à toi ! Il ne m'appartient pas de déclarer ce que je n'ai pas le droit de dire ! Si je l'avais dit, Tu l'aurais certes su. Tu sais ce qu'il y a en moi, et je ne sais pas ce qu'il y a en Toi. Tu es, en vérité, le Grand Connaisseur de tout ce qui est invisible. Je ne leur aie dit que ce que tu m'avais commandé : « Adorez Allah, mon seigneur et votre seigneur ». Et je fus témoin contre eux aussi longtemps que je fus parmi eux. Puis quand Tu m'as rappelé, c'est Toi qui fus leur observateur attentif. Et Tu es témoin de toute chose** » (5/116-117)

Celui donc, qui va méditer ces versets, le sens de « **lâ ilâha illa Allah** » lui apparaîtra, et de même le sens de l'unicité, dont la majorité de ceux qui se prétendent attachés à la science, ont rejetée, dans ces derniers temps, et même

déjà ceux d'avant, parmi les contemporains de cette communauté et autres. L'épreuve de l'ignorance s'est répandue après les trois premiers siècles favoris, lorsque se produisit à nouveau l'exagération dans l'adoration des gens de la maison (Ahl al-baït) et d'autres qu'eux. Des mosquées ont été construites sur leurs tombes, des mausolées leurs ont été dédiés, et la chose prit de l'ampleur au point où les épreuves se généralisèrent et alors se propagea le polythéisme, annulant l'unicité, lorsque se produisit l'exagération au sujet des morts, et leurs valorisation exagérée. Ces choses sont arrivées alors que la majorité des gens rendait le blâmable convenable, et rendaient convenable le blâmable, et que la sunna devient considérée telle l'innovation, et l'innovation telle la sunna. Les jeunes grandirent sur cela, et les anciennes personnes vieillissaient sur cela. Le prophète صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ n'a-t-il pas dit : « **L'islam a commencé étrange, et il redeviendra étrange, alors que la bonne nouvelle soit pour les étrangers, ceux qui se réforment quand les gens se pervertissent** » (Muslim 145, et la dernière phrase : At-Tirmidhî 2635). Et dans une autre version : « **Ceux qui réforment ce que les gens pervertissent** ».

« Parmi les hommes, il en est qui prennent, en dehors d'Allah, des égaux à Lui, en l'aimant comme on aime Allah… » **Sourate Al Baqarah – La Vache v.165**
[*]

[*] « **Les égaux – al-andâd** » : Ce sont les semblables, et les équivalents, comme a mentionné cela Ibn Kathîr (dans son tafsîr 1/203) et autre que lui parmi les explicateurs du Coran.

Donc, toute personne qui voue une adoration quelconque à autre qu'Allah, en espérant de lui, en le craignant, celui-là l'a placé comme égal à Allah, car il a associé avec Allah dans ce que Lui seul mérite.

Le grand savant Ibn al-Qayyim (qu'Allah lui fasse miséricorde) a dit : « **Unifier celui que tu aimes, ce de ne pas en aimer plusieurs, c'est-à-dire : Avec Allah, dans ton adoration pour Lui. Et l'unicité de l'amour, c'est qu'il ne reste dans son cœur aucune trace d'amour (pour autrui) afin que tout cet amour Lui soit voué à Lui seul. Et cet amour, qui peut être appelé « désir ardent », est le summum de l'amélioration du serviteur et le comble des**

bienfaits, et cela équivaut à « la prunelle de ses yeux »[2]. Et son cœur ne s'améliorera pas, ni ne sera comblé de bienfaits, tant qu'il n'aimera pas Allah et Son messager plus que tout, et que cet amour ne soit en aucun voué à autre qu'Allah. Il n'aimera donc qu'Allah, comme cela est venu dans un hadith authentique : « Trois caractéristiques, celui qui les possède aura goûté la douceur de la foi : Qu'Allah et Son messager lui soient plus aimés qu'autre chose, et que ce qu'il aime, il ne l'aime que pour Allah, et qu'il détesterait revenir à la mécréance comme il détesterait être jeté dans le feu » (Al-Bukhârî 16, Muslim 43).

Et l'amour du prophète ﷺ est inclus dans Son amour, et l'amour de l'homme pour une autre personne, si cela est pour Allah, alors c'est aussi inclus dans Son amour, et si cet amour est pour un autre qu'Allah, cet amour diminue et amoindrit l'amour que l'on porte à Allah. Et ce qui permet de mesurer cet amour, c'est de voir à quel point une personne refuserait la pire des choses – qui est la mécréance – et ceci par amour envers Allah, de la même manière qu'il refuserait d'être jeté dans le feu ou quelque chose de pire.

Et nul doute que ceci est parmi les plus grandes formes d'amour, car l'être humain ne doit pas devancer l'amour de lui-même sur cela, et s'il devance l'amour de la foi en Allah sur lui-même, alors il devrait choisir, entre la mécréance et le fait de tomber dans le feu, le fait effectivement d'être jeté dans le feu afin de ne pas mécroire, et ceci car il aimé Allah plus que sa propre personne.

Et cet amour dépasse ce que l'on peut trouver entre les amoureux passionnés, et même plus, il n'y a aucun équivalent entre les deux, car l'amour d'Allah engendre le fait de toujours privilégier Celui que l'on aime, sur soi-même, ses biens et ses enfants. Et cela engendre une humiliation et une humilité totale, et une valorisation, en Lui obéissant, en se soumettant à Lui, en apparence comme à l'intérieur. Et ceci n'a aucun équivalent dans l'amour entre les créatures, peu importe qui ils sont. C'est donc pour cela que celui qui essaye de place un tel amour entre lui et autre qu'Allah Lui a certes associé d'un polythéisme qu'Allah ne lui pardonnera pas, comme Allah le dit : « Et parmi les hommes, il y a en qui prennent en dehors d'Allah des égaux [à Lui] en les aimant comme on aime Allah. Certes ceux qui ont la foi sont ceux qui vouent le plus ardent amour à Allah… » 2/165)

[2] Selon l'expression connue signifiant que rien ne lui est plus précieux. NdT

Le point le plus authentique donc, dans le sens de ce verset, est que ceux qui ont la foi vouent à Allah un amour plus grand que celui que les gens vouent à autre que Lui, et nous avons vu précédemment que l'amour des croyants pour leur seigneur n'a pas d'équivalent entre les créatures, tout comme une chose aimée ne peut pas être aimée autant que l'on peut aimer Allah. Et tout tort causé dans l'amour voué à autre que Lui, est un bienfait dans Son amour, et toute chose détestable apposée dans l'amour voué à autre que Lui, cela est le pur bonheur dans son amour ». Fin de citation.

Je dis : Ceci est également la parole de Mujâhid (Tafsîr at-Tabarî n°1994)

Ibn al-Qayyim (qu'Allah lui fasse miséricorde) a dit dans son poème « an-nûniyya » :

La vie du cœur du serviteur repose sur deux choses
Celui qui les reçoit vivra pour l'éternité

Le rappel d'Allah et Son amour, sans y mêler le polythéisme
Car ces deux sont impossibles [à regrouper]

Et celui qui renie [véritablement] Allah
Tout cela lui devient impossible, tel l'oiseau privé de ses ailes

Ibn Taymiyya (qu'Allah lui fasse miséricorde) a dit : « **Celui qui s'adresse à autre qu'Allah lors d'un besoin, ou pour repousser, ceci prouve son amour pour lui, et l'amour est la base de ces demandes-ci** » Fin de citation.

Je dis : Celui qui voue son amour à Allah et en même temps à un autre, n'a pas nié ce qu'engendre la négation comprise dans « lâ ilâha illa Allah », comme négation du polythéisme, et il n'a pas confirmé ce qu'elle implique comme unicité. Au contraire, il a associé à Allah dans Son droit à être divinisé, et nous avons vu que le droit à être divinisé implique donc l'adoration. Il s'agit donc de nier cela pour autre qu'Allah, tout en l'affirmant pour Lui, et l'adoration ici doit englober l'ensemble de ses catégories, et ceci est véritablement le sens de « **lâ ilâha illa Allah** ».

Dans le recueil de hadiths authentiques, le prophète صلى الله عليه وسلم **a dit : « Celui qui dit : «** Il n'y a point de divinité [digne d'adoration] si ce n'est Allah », et renie tout ce qui est adoré en dehors d'Allah, ses biens et son sang

sont devenu sacrés, et c'est à Allah (تعالى) de le juger. » **Muslim 23** [*]

[*] Ce hadith est rapporté par Abû Mâlik al-ashja'3î, d'après son père, d'après le prophète (qu'Allah prie sur lui et le salue). Il s'appelle Abû Mâlik Sa'd ibn Târiq, homme de confiance originaire de Kûfa. Il mourut aux environs de l'an 140H. Son père est Târiq ibn Ashyam ibn Mas'ûd al-Ashja'î. Il fut un compagnon, et rapporta quelques hadiths.

Sa parole : « **Celui qui dit : « Il n'y a point de divinité [digne d'adoration] si ce n'est Allah », et renie tout ce qui est adoré en dehors d'Allah** » : Saches qu'ici, le prophète صلى الله عليه وسلم a rattaché la préservation des biens et du sang, à deux choses dans ce hadith.

La première : La parole « lâ ilâha illa Allah » doit se dire avec science et certitude, comme cela est mentionné dans plus d'un hadith.

La deuxième : Le fait de mécroire en tout ce qui est adoré en dehors d'Allah. Ce mot (mécroire – kafara) est déjà sous-entendu dans l'attestation de foi, mais ce sujet est tellement important, qu'il a été répété, et mis en évidence car il nécessite cette répétition et cet appui linguistique.

Sa parole : « **Ses biens et son sang sont devenu sacrés, et c'est à Allah de le juger** » : Ceci contient une preuve que les biens et le sang ne deviennent intouchables que pour celui qui a dit « **lâ ilâha illa Allah** », tout en mécroyant en ce qui est adoré en dehors d'Allah. S'il prononce l'attestation de foi, sans rejeter ce qui est adoré en dehors d'Allah, ses biens et son sang sont autorisés, du fait qu'il n'a pas blâmé le polythéisme ni mécru en lui. Il n'a donc pas mis en application la négation contenue dans « **lâ ilâha illa Allah** ». Observes attentivement ceci, car c'est un point extrêmement important.

L'auteur (Muhammad ibn 'Abdel-Wahhâb – qu'Allah lui fasse miséricorde -) a dit : « **Et ceci compte parmi les points les plus importants, permettant de mettre en évidence le sens de « lâ ilâha illa Allah », car la préservation des biens et du sang n'a pas été uniquement rattachée à la simple prononciation de cette parole, et non plus la connaissance de cette parole, liée à sa prononciation. Non plus la reconnaissance de cela, non plus le fait de restreindre ses invocations à Allah seul, sans associé. Non ! Le sang et les biens ne seront préservés que lorsque la personne aura lié tout cela au fait**

de mécroire à tout ce qui est adoré en dehors d'Allah. S'il doute ou rejette ceci, son sang et ses biens ne sont pas préservés.
Ô combien cette question est importante ! Ô combien son sens a été détaillé, et la preuve est tranchante pour tout disputeur ! » Fin de citation.

Sa parole : « **C'est à Allah de le juger** » : C'est-à-dire que c'est Allah qui va s'occuper de son cas, et s'il était véridique, il méritera le jardin des délices (le paradis), et s'il était hypocrite, il méritera le châtiment douloureux (l'enfer). Quant à son jugement ici-bas, nous le jugeons sur son apparence.[3]

---

[3] **Note supplémentaire :** C'est ainsi qu'a été rédigé le commentaire de ce hadith dans certaines éditions précédant celle-ci (dar al-mughnî année 2011). Cependant, nous trouvons dans d'autres éditions certaines différences, et nous avons pensés apporter un profit supplémentaire en les citant ici, du fait qu'elles contiennent des éléments supplémentaires qui éclaircissent davantage le sens du hadith. Ce hadith correspond au verset du Coran : « **Et celui qui mécroit au tâghoût tandis qu'il mécroit en Allah, il a saisit la anse la plus solide** » (2/256). « **La anse la plus solide** » : c'est la parole « **lâ ilâha illa Allah** ». « **Le tâghoût** » : C'est le diable et ce qu'il ordonne aux gens comme polythéisme. Ceci est la parole d'Ibn Kathîr (qu'Allah lui fasse miséricorde). Et Ibn al-Qayyim (qu'Allah lui fasse miséricorde) a dit : « le tâghoût est toute limite dépassée par le serviteur dans l'adoration, l'obéissance ou le suivi ». Celui donc, qui ne mécroit pas au tâghoût n'a pas dit « lâ ilâha illa Allah » d'une prononciation qui va lui être profitable, car il ne s'est pas attaché aux sens. La parole « **lâ ilâha illa Allah** » est une parole qui, pour de nombreuses personnes, contient un sens qu'ils n'ont pas compris. Elle signifie en réalité la différence entre la mécréance et la foi. La majorité des gens pense qu'elle signifie qu'Allah est l'unique Créateur et l'unique Pourvoyeur, et que ceci est le sens de l'attestation de foi, comme le disent les ach'3arîtes et autres qu'eux, en expliquant cette parole ainsi : « Allah est le seul capable de faire exister quelque chose ». Cette catégorie de l'unicité divine était déjà reconnue et attestée par les polythéistes, mais cette reconnaissance ne fit pas d'eux des musulmans, car ils rejetaient l'unicité dans l'adoration, qui est l'unicité de but et de demande. Et les versets expliquant cette unicité, que de si nombreuses personnes rejettent, sont si nombreux qu'il serait difficile de tous les dénombrer. C'est uniquement pour cette catégorie de l'unicité que les messagers ont été envoyés, qu'ils combattirent les gens qui ne l'acceptaient pas, qui rendit les femmes et les enfants des ennemis esclaves, qui fit perdurer le jihâd durant les trois premiers siècles bénis, jusqu'à ce que le polythéisme réapparu par la porte de l'exagération au niveau des tombes, de l'élévation de mosquées au dessus, des mausolées, etc. A ce moment-là, ils remplacèrent l'unicité par le polythéisme, et ils tombèrent dans ce pour quoi ils n'ont pas été créés, ni ce pour quoi ils ont été prêchés. Ainsi, des gens de cette communauté rejetèrent l'unicité, suivant en cela les ennemis des prophètes, parmi les nations précédentes. Comme est grand le bienfait descendu sur celui qui distingue l'unicité, la reconnait, la prend comme religion, l'aime et appelle à cela. Et le succès ne provient que d'Allah. Et comme est grande la perdition de celui qui blâme l'unicité, se prend d'animosité pour celui qui la prend comme religion, comme ceci est le cas de la majorité des gens s'affiliant à l'islam aujourd'hui. Nous demandons à Allah le pardon et la préservation, dans ce bas-monde et dans l'au-delà. [**Note de bas de page du livre**]

La traduction s'achève à ce chapitre. Qu'Allah rende ce livre utile aux musulmans, et qu'ils en profitent pleinement pour comprendre davantage leur religion. Nous demandons à Allah la guidée et la fermeté sur Son droit chemin. Qu'Allah pardonne nos erreurs dans la traduction, qui proviennent de la faiblesse de nos âmes, et qu'Il nous récompense pour le bien qu'elle contient, et ceci est un des Ses bienfaits sur nous. Qu'Allah fasse miséricorde à l'auteur le sheikh Muhammad ibn 'Abd al-Wahhâb et au commentateur de ce livre le sheikh 'Abd ar-Rahmân ibn Hassan, son petit-fils, et qu'Il nous compte, nous et vous, parmi ceux qui ont compris et appliqués correctement l'unicité, pour laquelle les livres ont été révélés, et les messagers envoyés. Et que la prière et la paix soient sur notre prophète Muhammad, ses compagnons, sa famille, et sur tous ceux qui les suivent dans l'excellence, jusqu'au Jour dernier.

Traduction terminée yawm al-arbi'a 2 Muharram 1435 (correspondant au 6/11/2013)

